

VADEMECUM JEUNES 2026

Ligue de Golf des Pays de la Loire

Projet Sportif et informations générales



PRÉAMBULE

*Chères joueuses, Chers joueurs,
Chers acteurs des écoles de golf des Pays de la Loire,
Chers collègues,*

Le Vademecum 2026 regroupe l'ensemble des règlements des épreuves jeunes régionales et nationales qui auront lieu cette année sur le territoire des Pays de la Loire. Il est du devoir des clubs et des entités fédérales de missionner une personne ou un groupe de personnes qui connaîtront ce document pour faire évoluer continuellement l'offre que nous proposons aux jeunes joueuses et joueurs des écoles de golf.

Chaque lieu, dates, dates limites et modalités d'inscriptions, critères d'entrée dans les épreuves y sont décrits. À l'avenir, notre objectif est de promouvoir ces compétitions auprès de vos enfants et de ne pas les faire passer à côté de ces moments de partage que la compétition sportive leur permet de vivre.

Que ce soit individuellement ou en équipe, les compétitions inscrites ci-dessous permettront de marquer des points pour le mérite régional des écoles de golf. N'hésitez pas à les sensibiliser à cela car il n'y a pas plus important pour eux que de trouver leur place dans leur club.

Nous comptons sur vous pour relayer au maximum ces informations et participer activement au développement du golf en Pays de la Loire. C'est ensemble que nous ferons changer les préjugés, que nous pourrons accueillir de nouveaux pratiquants et pérenniser la bonne dynamique du golf chez les plus jeunes.

Bonne année golfique à tous,

La Commission Jeunes de la Ligue de golf des Pays de la Loire

SOMMAIRE

Organigramme de la Ligue	4
Règlement général à toutes les épreuves jeunes de ligue	5
Calendrier général jeunes	8
La filière Championnat de France des Jeunes	10
- Les championnats régionaux -Préqualificatifs CFJ.....	11
- Le Championnat de France des Jeunes et championnat de France Minimes.....	14
Le Championnat régional U14 de P&P	15
Les Grand Prix Jeunes nationaux	16
Pour les plus jeunes	
- La filière Trophée des Jeunes Golfeurs U10.....	18
- Grand Ouest Kids Tour 2022.....	22
En équipe	
- Interclubs jeunes.....	29
- Intercomités U11.....	31
- Finale régionale du Challenge des écoles de golf national.....	33
- Les sélections régionales.....	34
Le projet sportif jeunes de Ligue	35
Annexes	58

ORGANIGRAMME LIGUE

LA COMMISSION JEUNES ET HAUT NIVEAU DE LA LIGUE :

LES ÉLUS :

Président : Frédéric DELAUNAY

Vice-Présidente, Commission Territoires & Commission Féminine : Isabelle MARTY

Commission Jeunes : Bernard MARTIN, Cécile HABIF

L'Équipe Technique Régionale :

Conseiller Technique Fédéral : Bertrand MORVILLERS

Entraîneur Régional Haut Niveau : Franck MORA

Conseiller Technique National : Mickael MAHEO

Préparateur physique : Thomas BREGEON

Entraîneur Paragolf : Isabelle LAVIE

Entraîneurs départementaux filière fédérale :

CD 44 : Xavier AUBIN et Gilles SALADIN

CD 49 : Guillaume Le SOLLIEC

CT 53-72 : Yannick SAILLOUR

CD 85 : Loïc LORILLOT

RÈGLEMENT GENERAL A TOUTES LES ÉPREUVES JEUNES

CERTIFICAT MÉDICAL CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 – 4.4

Pour toute épreuve Jeunes, chaque joueur doit, à la date limite d'inscription, être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin pour la saison en cours et enregistré auprès du club ou de la Fédération.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 – 1.2.2 - 1.2.2 - § I-3

Chaque joueur inscrit à une épreuve fédérale ou de Ligue peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur et son équipe pourront être sanctionnés conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFGolf. Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

INTERDICTION DE FUMER CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 - 1.2.2 - § I-9

Pendant un tour de toute compétition de jeunes (U18), individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

CADETS CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 – 1.2.2 - § I-14

Pour le Championnat de France des Jeunes et toutes ses phases de qualification régionale et inter-régionale, les cadets sont interdits. Cette interdiction est étendue aux épreuves Jeunes U16 organisées par la Ligue. Pénalités applicables 1^{re} infraction : → Stroke Play : deux coups pour chaque trou au cours duquel une quelconque infraction s'est produite ; pénalité maximale par tour : quatre coups. → Match Play : à la fin du trou où l'infraction a été découverte, le score du match doit être ajusté en déduisant un trou pour chaque trou où une infraction s'est produite ; déduction maximale par tour : deux trous. Dans le cas d'une infraction entre deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant. 2^e infraction : Disqualification.

Cependant, une dérogation pourra être accordée préalablement si l'enfant a moins de 8 ans. Le comité d'épreuve devra en avoir été informé la veille et l'avoir validé en amont du 1^{er} départ de la compétition.

ACCOMPAGNATEURS

Pour les épreuves de Ligue, seuls les accompagnateurs des groupes U12 éventuellement désignés par le Comité pourront se tenir à proximité des joueurs. Le rôle des accompagnateurs est limité à l'assistance des joueurs pour le respect de la cadence de jeu, l'application des règles et la restitution des scores. Les accompagnateurs ne peuvent pas prodiguer de conseil à quiconque dans la compétition (Règle 8-1). Tous les autres spectateurs quels qu'ils soient (parents, pros, responsables, dirigeants, ...) devront se tenir sur le terrain à une distance des joueurs ne leur permettant pas de prodiguer des conseils.

→ 1re infraction : Avertissement

→ 2e infraction : Exclusion du terrain

→ 3e infraction : Disqualification de l'équipe ou du compétiteur.

Cependant, une dérogation pourra être accordée préalablement si l'enfant a moins de 8 ans. Le comité d'épreuve devra en avoir été informé la veille et l'avoir validé en amont du 1^{er} départ de la compétition.

CHARIOTS ÉLECTRIQUES CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 – 1.2.2 - § I-14

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U16), les chariots électriques ne sont pas autorisés. Les pénalités applicables sont identiques à celles concernant les cadets.

INSTRUMENTS DE MESURE CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 - 1.2.2 - § I-6

Les télémètres et autres appareils de mesure ne sont plus autorisés pour les compétitions U21 comptant pour le mérite amateur national. Ils sont cependant autorisés lors des journées de reconnaissance.

COMPORTEMENT ET ÉTIQUETTE CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 - 1.2.2 - § I-9

Si un joueur ou son cadet se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.), ou s'il ne respecte pas l'étiquette, y compris durant la journée d'entraînement, il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée. Dans le cas d'insultes à un membre du Comité ou à un arbitre, de jet de club dangereux ou de manquement grave à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié pour le tour ou le match en cours. De plus, le Comité de l'épreuve aura la possibilité de disqualifier le joueur pour la totalité de l'épreuve (Qualification Régionale, Championnat de Ligue Jeunes, ...).

RECORDING ET ENREGISTREMENT DES SCORES CF. VADEMECUM FFGOLF 2025 - 1.2.2 - § I-13

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante : → Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte "aussitôt que possible" et donc contrevenant à la Règle de Golf 6-6b. → Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée et enregistrée sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6-6c, lorsque le joueur aura quitté la pièce de recording.

TRANSFERT EN COURS DE SAISON

Pour le mérite des clubs jeunes, les points marqués par un joueur transféré en cours de saison restent acquis au club dans lequel la licence a été prise ou renouvelée pour les saisons en cours.

TROPHÉES ET COUPES REMIS AUX VAINQUEURS DES ÉPREUVES PAR ÉQUIPES

Les coupes et trophées remis aux vainqueurs des épreuves régionales retourneront au bureau de la Ligue après présentation, remise des prix et photos officielles. Ceci dans le but de les garder en bon état pour une durée indéterminée.



CALENDRIER JEUNES 2026



LES GRANDS PRIX JEUNES & criteriums U8/U10

- 28 & 29 Mars : LE MANS 24H
- 18 & 19 Avril : ILE D'OR
- 27 & 28 Août : LA BAULE
- 26 & 27 Septembre : BOURGENAY

FILIÈRE CHAMPIONNAT FRANCE JEUNES

- Championnat régional :
13 & 14 juin - SAVENAY
- Championnat de France des Jeunes :
20 au 25 Juillet - GOUVERNEUR

ÉPREUVES PAR ÉQUIPE

- Inter comités U11 :
03 & 04 octobre – ILE D'OR
- Interclubs jeunes :
19 septembre – GUERANDE

SUR SÉLECTION :

- Internationaux U14
03 au 05 Avril – CHANTILLY
(France)
- Internationaux Belgique
02 au 04 juillet - WATERLOO
- Interligues U12
22 au 25 Octobre – NATIONAL
- Quadrangulaire U10 :
21 & 22 Novembre – OMAHA
BEACH

U 10

- Circuits départementaux : se
rapprocher des comités
départementaux
- Finale régionale -Trophée des
jeunes golfeurs :
07 & 08 novembre – ILE D'OR

CIRCUIT GOKT U8 à U12



En Pays de la Loire

S. 28 ET D. 29 MARS Grand Prix Jeunes U16 de Le Mans 24 heures
+ Critérium U10/U8

S. 18 ET D. 19 AVRIL Grand Prix Jeunes U16 de l'île d'Or
+ Critérium U10/U8

SAMEDI 25 AVRIL MASTEKIDS au Golf de Guérande

DIMANCHE 24 MAI Journée Filles au Golf de La Bretesche

S. 26 ET D. 27 SEPTEMBRE Grand Prix Jeunes U16 de Bourgenay
+ Critérium U10/U8

En Bretagne

DIMANCHE 8 FÉVRIER U8/U10/U12 Cup au Golf de Cap Malo

DIMANCHE 22 FÉVRIER U8/U10/U12 Cup au Golf des Ormes

S. 7 ET D. 8 MARS Grand Prix Jeunes U16 de St Cost
+ Critérium U10/U8

S. 9 ET D. 10 MAI Grand Prix Jeunes U16 de St Samson
+ Critérium U10/U8

S. 4 ET D. 5 JUILLET Grand Prix Jeunes U16 de l'Odet
+ Critérium U10/U8

DIMANCHE 19 JUILLET U8/U10/U12 Cup au Golf de Cicé Blossac

M. 19 ET J. 20 AOÛT Grand Prix Jeunes U16 de Boden
+ Critérium U10/U8

S. 10 ET D. 11 OCTOBRE Grand Prix Jeunes U16 de Rennes St Jacques
+ Critérium U10/U8

FINALE GOKT



ffgolf®

RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



ffgolf®



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

FILIÈRE CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES

Catégories concernées :

U12 Filles et Garçons

Benjamines et Benjamins

Les Minimes ne sont concernés que par le championnat régional

Nom de l'étape	Championnats régionaux jeunes qualificatifs en benjamins et U12 pour le Championnat de France des Jeunes	Championnat de France des Jeunes
Catégories concernées	U12 ; Benjamins ; Minimes	U12 et Benjamins
Nombre de joueurs dans la catégorie (peut varier d'une année sur l'autre)	120 joueurs maximum (100 places réservées aux U12 et benjamins)	110 joueurs U12 (60 garçons et 50 filles)
LIEU	GOLF DE SAVENAY	GOLF DU GOUVERNEUR
Nombre de joueurs qualifiés pour l'étape suivante	Quotas communiqués 1 mois avant le début de l'épreuve	32 joueurs qualifiés pour les matchs plays après 2 tours
Date de l'épreuve	13 et 14 JUIN 2026	DU 20 AU 25 JUILLET 2026
Critères de l'entrée dans le champ des joueurs	1/ En fonction du classement au mérite jeunes 2/ En fonction de la moyenne de scores sur 12 mois 3/ En fonction de l'index	Chaque inter-régions obtient un nombre défini de place par catégorie en fonction du niveau global des ligues à n-1 Les 40 premiers benjamins au mérite de juin, les 30 premières benjamines, les 20 premiers U12 et les 10 meilleurs U12 filles au niveau national sont qualifiés directement pour le CFJ

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES 2026

Qualificatif pour le Championnat de France des Jeunes 2026



**Inscriptions à réaliser sur Xnet par les clubs 15 jours avant le début de l'épreuve
Droit d'inscription 20€ (reconnaissance comprise) à régler au club d'accueil.**

Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf et avoir acquitté le droit de jeu fédéral

⇒ DATES DES RENCONTRES - FORME DE JEU

Date	Lieu	Ligue	Forme de jeu
13 et 14 juin 2026	GOLF DE SAVENAY	Pays de la Loire	18 trous SP par jour – 2 tours

⇒ CATÉGORIES – INDEX – DISTANCES (voir Vademecum Sportif)

Catégories	Année de naissance	Parcours Filles	Index maxi filles	Parcours Garçons	Index maxi garçons
U12	2014 et après		53		36
Benjamins	2012 & 2013		28.4		21.4
Minimes	2010 & 2011		18.4		11.4

Le champ des joueurs sera limité à 120 joueurs en garantissant un champ supérieur en U12 et benjamins

⇒ CLASSEMENT

Le titre de Champion Régional Jeunes dans chacune des catégories sera attribué en fonction du classement de l'épreuve. En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, play-off en mort subite.

⇒ INSCRIPTIONS & DATES LIMITES D'ENGAGEMENT

Compétition	Lieu	Date limite	Inscription
13 et 14 juin 2025	GOLF DE SAVENAY	Vendredi 29 Mai 2026 à minuit	Par Internet : www.xnet.ffgolf.org

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES U12 et Benjamins

Du 20 au 25 Juillet 2026

Golf du GOUVERNEUR

Inscriptions individuelles sur le site ffgolf.org

(Lien et règlement envoyé par la ligue aux qualifiés à l'issue du championnat régional)

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES

Filles : 01 & 02 Avril 2026

Golf de Saint Cloud

Garçons : 03 & 04 Avril 2026

Golf des Aisses

Le champ de joueuses et joueurs seront établis par la place au mérite national jeunes et au mérite national amateur.

Pour les plus jeunes ...



La filière Trophée des Jeunes Golfeurs U10



Nom de l'étape	Qualifications départementales Trophée des Jeunes Golfeurs U10	Trophée des Jeunes Golfeurs U10 Finale régionale	Quadrangulaire U10
Nombre de joueurs dans la catégorie (peut varier d'une année sur l'autre)		32 Garçons et 16 Filles	8 sélectionnés (2 qualifiés et 6 wild cards)
Nombre de joueurs qualifiés pour l'étape suivante	Les quotas filles et garçons par département seront disponibles 1 mois avant le début de l'épreuve	Les champions régionaux sont sélectionnés dans l'équipe des Pays de la Loire pour la Quadrangulaire U10	
Date de l'épreuve		7 et 8 novembre 2026 au Golf de l'Ile d'Or	21 et 22 novembre 2026 au golf d'Omaha Beach
Critères de l'entrée dans le champ des joueurs		Sélectionnés par les départements en fonction de leurs quotas	Sélection régionale par l'ETR

Trophée des Jeunes Golfeurs U10 garçons (Finale Régionale)



ffgolf[®]

Dimanche 8 Novembre 2026
ILE D'OR

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS de PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs licenciés dans la Ligue des Pays de la Loire, sélectionnés par les Comités Départementaux dans la catégorie U10 (nés en 2016 et après), selon les quotas qui seront communiqués aux Comités le 30 septembre 2026.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas prodiguer de conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la perte du match pour le joueur concerné. Nous souhaitons que les parties puissent être suivies par un accompagnateur non parent des joueurs concernés

FORME DE JEU

Parties organisées sur le parcours compact 9 trous, suivant un tableau identique à l'Inter Ligues U12.
32 joueurs répartis en 2 poules. Chaque joueur rencontrant un adversaire en simple match play durant 40 minutes.
Le gagnant continuera dans le tableau contre le gagnant d'un autre match, le perdant contre le perdant d'un autre match, et ainsi de suite, repêchage compris, jusqu'à la phase finale.
Finale : opposition des joueurs aux places identiques dans les 2 poules : 1Avs1B, 2Avs2B, etc...

PROGRAMME

9h30 : Réunion des joueurs pour instructions complémentaires. Chaque jeune disputera 2 ou 3 matchs le matin (avec pause de 20mn entre chaque match) et 4 matchs l'après-midi (après une pause de 1h30 prévue pour le déjeuner, le sandwich est préconisé...)

ENGAGEMENT

Les Comités Départementaux devront transmettre par mail à golfpdl@wanadoo.fr leurs joueurs avant le :
Dimanche 25 octobre 2026.

Attention à ce que tous les jeunes soient à jour du Certificat médical

PRIX

Trophées pour les 3 premiers du classement final.

SÉLECTION :

Le premier garçon et la première fille seront sélectionnés dans l'équipe des Pays de la Loire pour participer à la quadrangulaire U10, rencontre opposant les ligues des Pays de la Loire, de Normandie, de la Bretagne et du Centre Val de Loire

ARBITRES - DÉLÉGUÉ DE LIGUE

Directeur du Tournoi et Délégué de Ligue : Bernard MARTIN

Trophée des Jeunes Golfeurs U10 filles (Finale Régionale)



Samedi 7 Novembre 2026
ILE D'OR

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS de PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses licenciées dans la Ligue des Pays de la Loire, qualifiées à l'issue d'épreuves organisées par les Comités Départementaux dans la catégorie U10 (nés en 2016 et après), selon les quotas qui seront communiqués aux Comités le 30 septembre 2026.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueuses et ne pas prodiguer de conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la perte du match pour la joueuse concernée. Nous souhaitons que les parties puissent être suivies par un accompagnateur non parent des joueuses concernées

FORME DE JEU

Parties organisées sur un parcours compact 9 trous, suivant un tableau identique à l'Inter Ligues U12. 24 joueuses. Chaque joueuse rencontrant une adversaire en simple match play durant 40 minutes.
La gagnante continuera dans le tableau contre la gagnante d'un autre match, la perdante contre la perdante d'un autre match, et ainsi de suite, repêchage compris, jusqu'au dernier tour de classement.

PROGRAMME

9H30 : Réunion des joueuses pour instructions complémentaires. Chacune disputera 2 ou 3 matchs le matin (avec pause de 20mn entre chaque match) et 3 matchs l'après-midi (après une pause de 2h prévue pour le déjeuner, le sandwich est préconisé...)

ENGAGEMENT

Les Comités Départementaux devront inscrire leurs joueuses par mail à : golfpdl@wanadoo.fr avant le dimanche 25 octobre 2026.
Certificat médical envoyé à la FFGolf à la date limite d'inscription aux épreuves départementales.

PRIX

Trophées pour les 3 premières du classement final.

SÉLECTION :

Le premier garçon et la première fille seront sélectionnés dans l'équipe des Pays de la Loire pour participer à la quadrangulaire U10, rencontre opposant les ligues des Pays de la Loire, de la Bretagne, du Centre Val de Loire et de la Normandie

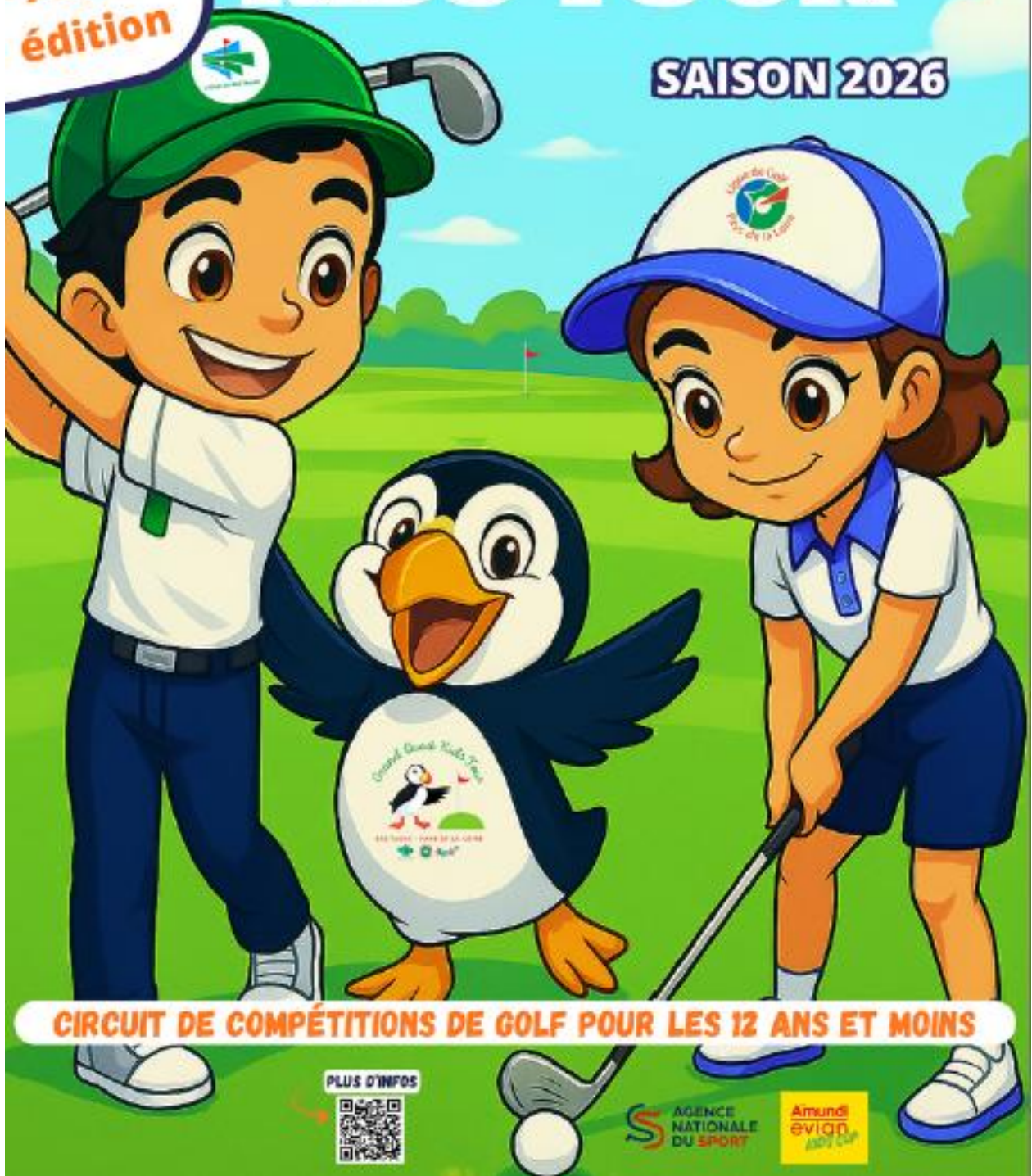
ARBITRES - DÉLÉGUÉ DE LIGUE

Directeur du Tournoi et Délégué de Ligue : Bernard MARTIN

GRAND OUEST KIDS TOUR

7ème
édition

SAISON 2026



CIRCUIT DE COMPÉTITIONS DE GOLF POUR LES 12 ANS ET MOINS

PLUS D'INFOS



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Amundi
evian
ADP

GRAND OUEST KIDS TOUR 2026

7ÈME ÉDITION

PRÉSENTATION

Lancé en 2019 par les Ligues de Bretagne et des Pays de la Loire, le Grand Ouest Kids Tour a pour ambition d'offrir aux plus jeunes une expérience de jeu riche et régulière tout au long de l'année.

La compétition y occupe une place centrale : elle motive, fidélise et permet aux jeunes golfeurs de progresser. En unissant leurs forces sur un territoire élargi, les deux Ligues ont créé une dynamique unique qui rend le challenge encore plus stimulant.

Pour cette 7ème édition, l'objectif est toujours le même : faire du GOKT un rendez-vous incontournable pour tous les jeunes golfeurs et golfeuses du Grand Ouest.

Le principe est simple : plus tu joues, plus tu marques de points au classement... et plus tu as de chances de monter sur le podium en fin de saison !

CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CIRCUIT

Jeunes licenciés en Bretagne ou en Pays de la Loire.

- Catégorie Poussin/Poussine (2014 - 2015)

Série Poussins (index < 36)

Série Poussines (index < 40)

- Catégorie U10/U8 (2016 et après) :

Série U10 Garçons (drapeau blanc)


Série U10 Filles (drapeau blanc)

Série U8 Filles et Garçons (drapeau blanc)




CALENDRIER 2026

DIMANCHE 8 FÉVRIER	U8/U10/U12 Cup au Golf de Cap Malo
DIMANCHE 22 FÉVRIER	U8/U10/U12 Cup au Golf des Ormes
S. 7 ET D. 8 MARS	Grand Prix Jeunes U16 de St Cast + Critérium U10/U8
S. 28 ET D. 29 MARS	Grand Prix Jeunes U16 de Le Mans 24 heures + Critérium U10/U8
S. 18 ET D. 19 AVRIL	Grand Prix Jeunes U16 de l'île d'Or + Critérium U10/U8
SAMEDI 25 AVRIL	MASTERKIDS au Golf de Guérande
S. 9 ET D. 10 MAI	Grand Prix Jeunes U16 de St Samson + Critérium U10/U8
DIMANCHE 24 MAI	Journée Filles au Golf de La Bretesche
S. 13 ET D. 14 JUIN	Champ. Bretagne au Golf de Saint Laurent
S. 13 ET D. 14 JUIN	Champ. Pays de la Loire au Golf de Savenay
S. 4 ET D. 5 JUILLET	Grand Prix Jeunes U16 de l'Odet + Critérium U10/U8
DIMANCHE 19 JUILLET	U8/U10/U12 Cup au Golf de Ciccé Blossac
M. 19 ET J. 20 AOÛT	Grand Prix Jeunes U16 de Baden + Critérium U10/U8
S. 26 ET D. 27 SEPTEMBRE	Grand Prix Jeunes U16 de Bourgenay + Critérium U10/U8
S. 10 ET D. 11 OCTOBRE	Grand Prix Jeunes U16 de Rennes St Jacques + Critérium U10/U8
FINALE GOKT	

 Épreuves sur sélection régionale

 Épreuves en région Bretagne

 Épreuves en région Pays de la Loire

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'adhésion au Circuit est de 40 € par jeune pour la saison 2026 et ne se substitue pas aux droits d'inscription des Grands Prix Jeunes du Circuit et des Critériums U10/U8 ou des éventuelles participations financières pour les épreuves à la journée. Un tarif "fin de saison" de 20 € sera mis en place le 1er juillet pour les adhésions tardives.

Il est possible de s'inscrire tout au long de la saison mais les points ne seront attribués pour les épreuves qu'à partir de la date d'inscription. Il n'y aura pas d'attribution rétroactive de points.

L'inscription et le paiement sont à faire en ligne via le formulaire sécurisé Helloasso avant le début de la 1ère épreuve prévue au Calendrier.

L'adhésion au GOKT ne sous-entend pas que votre inscription est établie, de fait, à toutes les épreuves du GOKT. Vous devez vous inscrire comme habituellement, individuellement, aux épreuves souhaitées.

En raison des champs limités des GPJ, les jeunes inscrits au Grand Ouest Kids Tour ne sont pas considérés comme prioritaires, c'est le règlement du GPJ qui prévaut.



Retrouvez toutes les informations sur les pages dédiées sur les sites des Ligues !





RÈGLEMENT DU CIRCUIT - SAISON 2026

mise à jour le 30 janvier 2026

CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CIRCUIT

Ce circuit est ouvert aux jeunes U12 (né.e.s en 2014 ou après) licencié.e.s en Bretagne ou en Pays de la Loire.

- Série Poussins (2014 / 2015) index < 36
- Série Poussines (2014 / 2015) index < 40
- Série U10 Garçons (2016/2017) drapeau blanc
- Série U10 Filles (2016/2017) drapeau blanc
- Série U8 mixte (2018 et après) drapeau blanc

Les Poussins et Poussines joueront 18 trous des départs U12 (Gris et Violet) sauf règlement particulier.

Les U10 Filles et U10 Garçons pourront choisir de jouer selon les épreuves 9 trous ou 18 trous.
Les points attribués seront définis en fonction du nombre de trous joués.

Pour la série U8 mixte, les enfants joueront 9 trous des départs orange quelque soit l'épreuve. Un enfant U8 pourra partir des départs U10 si son index est inférieur à 36 sur demande auprès des organisateurs.

Chaque enfant U8 adhérent au GOKT doit avoir un adulte disponible pour suivre une partie (autre que celle de son enfant) lors des différentes épreuves.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'adhésion au Circuit est de 40 € par jeune pour la saison 2026 et ne se substitue pas aux droits d'inscription des Grands Prix Jeunes du Circuit et des Critériums U10/U8 ou des éventuelles participations financières pour les épreuves à la journée. Un tarif "fin de saison" de 20 € sera mis en place le 1er juillet pour les adhésions tardives.

Il est possible de s'inscrire tout au long de la saison mais les points ne seront attribués pour les épreuves qu'à partir de la date d'inscription. Il n'y aura pas d'attribution rétroactive de points.

L'inscription et le paiement sont à faire en ligne via le formulaire sécurisé Helloasso avant le début de la 1ère épreuve prévue au Calendrier.

L'adhésion au GOKT ne sous-entend pas que votre inscription est établie, de fait, à toutes les épreuves du GOKT. Vous devez vous inscrire comme habituellement, individuellement, aux épreuves souhaitées.

En raison des champs limités des GPJ, les jeunes inscrits au Grand Ouest Kids Tour ne sont pas considérés comme prioritaires, c'est le règlement du GPJ qui prévaut.

Il n'est pas nécessaire de participer à toutes les épreuves mais plus on participe, plus on a de chance de marquer des points !

REMISE DE PRIX - CLASSEMENT ANNUEL GOKT

La remise de prix aura lieu lors du GPJ de Rennes St Jacques - le Dimanche 11 octobre 2026.

CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DE POINTS

Place	Points pour épreuve jouée sur				FINALE - épreuve jouée sur	
	2 x 18 trous G et F	1 x 18 trous G et F	2 X 9 trous G et F	9 trous G et F	2 x 18 trous Garçons et Filles	2 X 9 trous Garçons et Filles
	Points	Points	Points	Points	Points	Points
1er	280	200	140	100	380	280
2ème	230	184	115	92	330	230
3ème	200	168	100	84	300	200
4ème	184	150	92	75	268	184
5ème	168	134	84	67	240	168
6ème	150	120	75	60	220	150
7ème	134	110	67	55	200	134
8ème	120	100	60	50	180	120
9ème	110	90	55	45	160	110
10ème	100	80	50	40	140	100
11ème	90	70	45	35	120	90
12ème	80	60	40	30	100	80
13ème	70	50	35	25	90	70
14ème	60	40	30	20	80	60
15ème	50	30	25	15	70	50
16ème	40	20	20	10	60	40
17ème	30	18	15	9	50	30
18ème	20	16	10	8	40	20
19ème	18	14	9	7	38	18
20ème	16	12	8	6	36	16
21ème	14	10	7	5	34	14
22ème	12	8	6	4	32	12
23ème	10	6	5	3	30	10
24ème	8	4	4	2	28	8
25ème	6	2	3	1	26	6
26ème	4	1	2	1	24	4
27ème	2	1	1	1	22	2

Le classement sera visible sur les sites respectifs de la Ligue de Bretagne et de la Ligue des Pays de la Loire. Il sera mis à jour à l'issue de chaque épreuve.

Il y aura 5 séries : Poussins / Poussines / U10 Garçons / U10 Filles / U8 mixte.

L'attribution des points s'effectuera selon la place obtenue par catégorie d'âge et le nombre de trous joués. Les joueurs des catégories U10 et U8 prenant part aux Grands Prix Jeunes avec les U12 seront extraits du classement des Poussins/Poussines pour établir un classement séparé pour chacune de ces catégories d'âge. Les joueurs des catégories U8 dont l'index est inférieur à 36 prenant part aux Critériums avec les U10 seront extraits du classement des U10 pour établir un classement séparé pour cette catégorie d'âge.

Pour les épreuves d'une journée, le surclassement des U10 est soumis à la validation du Comité du circuit. Tout joueur U10 évoluant sur les repères U12 sera intégré au classement de cette catégorie et marquera les points correspondant à son rang. Cette règle s'applique également aux U8 surclassés en U10.

Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{èmes} ex æquo : 3^{èmes} 81 points ; 4^{èmes} 68 points ; 5^{èmes} 57 points

$(81+68+57) / 3 = 68,66$ points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Le classement final prendra en compte le total des points marqués.

En cas d'égalité les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points, etc...

CLASSEMENT CLUBS

Les points gagnés par les jeunes licenciés d'un Club sont additionnés à chaque épreuve pour constituer le Classement CLUBS.

Règle en cas de changement de Club : Les points sont non transférables. Les points acquis restent au Club d'origine. Seuls les points gagnés après la date du changement de licence sont comptabilisés pour le nouveau Club.



Victoire du Club de La Domangère en 2025 !

Règlement du Grand Ouest Kids Tour - Saison 2026

3

LA MEILLEURE PROGRESSION D'INDEX

La meilleure progression d'index sera calculée à partir de l'index de l'adhérent au 1er janvier 2026 VS l'index à la date du 1er octobre 2026. En cas d'égalité, nous récompensons le plus jeune.

En Équipe ...



Championnat régional Interclubs Jeunes U16

Finale régionale du Challenge des Ecoles de Golf Acadomia

36^{ème} édition



ffgolf®



DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2026
GUERANDE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Équipe de base suivante : 2 Minimes (2010-2011) - 2 Benjamins (2012-13) - 2 U12 (2014-2015) - 2 U10 (2016 et après)

Épreuve ouverte aux joueurs licenciés dans leur club

Participation limitée à la capacité du parcours : dans l'ordre du mérite école de Golf de la ligue au 10 Septembre 2026

Sur l'ensemble de l'équipe il doit y avoir au moins une fille

Sur-classement possible dans la catégorie immédiatement supérieure (Certificat médical autorisant le sur-classement)

Rappel : le classement permet à des équipes incomplètes de pouvoir participer (manque de joueur dans une ou plusieurs catégories, pas de garçon ou pas de fille dans l'équipe...)

La non-participation à cette épreuve réduit de 50% la subvention aux écoles de golf (mérite EDG).

FORME DE JEU et LIMITE D'INDEX

SCORE MAXIMUM 18 trous pour les Minimes, benjamins, U12 et U10 avec distances adaptées.

Pas de limite d'index

Classement Général :

Classement au sein de chaque catégorie.

Chaque joueur marque pour son Club un total de points correspondant à la place qu'il occupe dans le classement de sa catégorie.

L'absence d'un ou plusieurs joueurs, la non-mixité, marquent le maximum de points qui est fonction du nombre d'équipes engagées.

Le classement général se fait en additionnant les points de tous les joueurs d'une équipe, y compris ceux infligés pour absence.

L'équipe ayant le plus petit total remporte la compétition.

Cadet : seuls autorisés = enseignant, capitaine et responsable des jeunes entre les trous et sans retarder le jeu (2 personnes autorisées par club).

ENGAGEMENTS

Les engagements (formulaire ci-dessous) sont à adresser par mail à la ligue (golfpdl@wanadoo.fr) pour le

Vendredi 11 septembre 2026 à minuit, dernier délai

Parallèlement, le chèque de 30€ à l'ordre de la ligue doit être adressé (10 RUE DE LA FIONIE 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE) pour validation de l'inscription. (Aucun chèque ne sera pris sur place)

DÉPARTS

Les départs seront consultables sur le site de la ligue le mercredi 16 septembre 2026

PRIX

Pour le classement général : Trophée de l'Interclubs Jeunes.

Trophée souvenir au club vainqueur

Médailles offertes par la Ligue aux joueurs de l'Équipe gagnante.

INTERCLUBS JEUNES 2026 : feuille d'engagement

CLUB :	TEL:
--------	------

CAPITAINE	TEL:
-----------	------

CATÉGORIE	NOM	PRÉNOM	IDX	AN	N° LICENCE	SURCL
MINIME						
MINIME						
BENJAMIN						
BENJAMIN						
U12						
U12						
U10						
U10						

Enseignant de Golf : _____ Tél : _____ Signature : _____

Responsable des Jeunes : _____ Tél : _____ Signature : _____

À retourner, par mail à la ligue (golfpdl@wanadoo.fr) pour le vendredi 11 septembre 2026 (minuit dernier délai).

Merci d'indiquer les éventuels sur-classements

Parallèlement, les droits d'engagement d'un montant de 30€ devront être adressés par chèque à la ligue (10 rue de la Fionie 44240 La Chapelle sur Erdre) pour validation de l'inscription (**aucun chèque ne sera pris sur place**).

IL EST IMPÉRATIF D'UTILISER CE MODÈLE ET DE RENSEIGNER TOUTES LES LIGNES POUR FACILITER LA GESTION DE L'ÉPREUVE !

Championnat régional inter-comités U10



Dimanche 4 octobre 2026

Golf de l'Île d'Or

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS de PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs licenciés dans la Ligue des Pays de la Loire, sélectionnés par leur Comité dans la catégorie U10 (nés en 2015 et après).

4 garçons et 2 filles, composant 3 greensomes

CONDITIONS PARTICULIÈRES

2 personnes habilitées à donner des conseils entre les trous, sans retarder le jeu

FORME DE JEU

Chaque comité va jouer 3 rencontres

3 Greensomes match-play sur 1h30 de jeu. Départs en shot-gun.

Total des trous gagnés par chaque greensome : Match gagné=2pts – égalité=1pt.

10H : 1er tour

11H30 - 12H45 : déjeuner

13H : 2eme tour

14H30 : 3ème tour

16H30 : palmarès

Classement final : total des points des matches gagnés ou à égalité, départage sur le total général des trous gagnés

PROGRAMME

9H00 : Réunion des capitaines pour instructions complémentaires

Prévoir l'échauffement des joueurs qui devront être prêts à jouer sur leur départ en shot gun pour 10H.

ENGAGEMENT

Les Comités Départementaux devront transmettre par mail à la ligue leurs joueurs avant le :

Dimanche 27 septembre 2026 dans la feuille d'inscriptions prévue à cet effet en page suivante.

Attention à ce que tous les jeunes soient à jour du Certificat médical

ARBITRES - DÉLÉGUÉ DE LIGUE

Directeur du Tournoi et Délégué de Ligue : Bernard MARTIN

*Merci de renseigner la fiche suivante pour les comités départementaux, seules entités responsables des inscriptions à la finale régionale du Trophée des Jeunes Golfeurs
(Chaque comité est libre du format de la sélection)*



COMITE :

FEUILLE D'ENGAGEMENT INTER-COMITES U10 - 2026

CLUB	NOM	PRÉNOM	IDX	AN	N° LICENCE

Responsable des Jeunes : _____ Tél : _____ Signature _____
À retourner à : golfpdl@wanadoo.fr

IL EST IMPÉRATIF D'UTILISER LE MODÈLE ET DE RENSEIGNER TOUTES LES CASES AFIN DE FACILITER LA GESTION DE L'ÉPREUVE !

Les sélections régionales

Internationaux U14 Belgique – (4 joueurs dont 1 fille à minima) Du 02 au 04 Juillet 2026

La sélection sera réalisée à partir du champ des joueuses et joueurs inscrits individuellement selon un mix des critères suivants :

- Place au Mérite National Jeunes d'avril
- Place au classement « moyenne strokeplay » sur 12 mois
- Comportement tout au long de la saison



Championnat de France Interligues U12

À la fin de la période de sélection (d'avril à septembre), 10 joueurs (dont 4 filles à minima) seront sélectionnés pour représenter les Pays de la Loire lors du championnat. La sélection est réalisée par l'équipe technique régionale en lien avec les objectifs donnés par le comité directeur de la Ligue. Les Interligues ont lieu sur 4 jours et l'ensemble des frais est pris en charge par la Ligue des Pays de la Loire (Hébergement, restauration, transport).

L'ensemble de frais est pris en charge par la Ligue



Quadrangulaire U10 (Normandie-Bretagne-Centre Val de Loire-Pays de la Loire)

6 joueurs (dont 2 filles à minima) sont sélectionnés suite aux performances lors du Trophée des jeunes golfeurs U10 et sur les résultats de l'année. Le Conseiller Technique annonce la sélection lors de la remise des prix du Trophée des Jeunes Golfeurs.

L'ensemble de frais est pris en charge par la Ligue



LE PROJET SPORTIF 2025



1 : La filière fédérale

2 : Le Centre Régional d'Entraînement

3 : Suivi U12

4 : Le développement du sport de compétition

L'Équipe Technique Régionale

- Frédéric Delaunay, Président
- Bernard Martin, Commission Jeunes et Haut niveau
- Cécile Habif, Référente Jeunes et Haut Niveau
- Bertrand Morvillers, Coordonnateur ETR et Conseiller Technique Fédéral
- Mickael Mahéo, Conseiller Technique National
- Franck Mora, Entraîneur Régional
- Thomas Bregeon, Préparateur Physique de la Ligue

LA FILIERE FEDERALE



Les Objectifs :

- Placer des Français régulièrement dans le top 20 mondial professionnel
- Viser les titres mondiaux et les 1ères places mondiales au WAGR
- Améliorer l'accompagnement et la structuration de l'entraînement chez les meilleurs amateurs

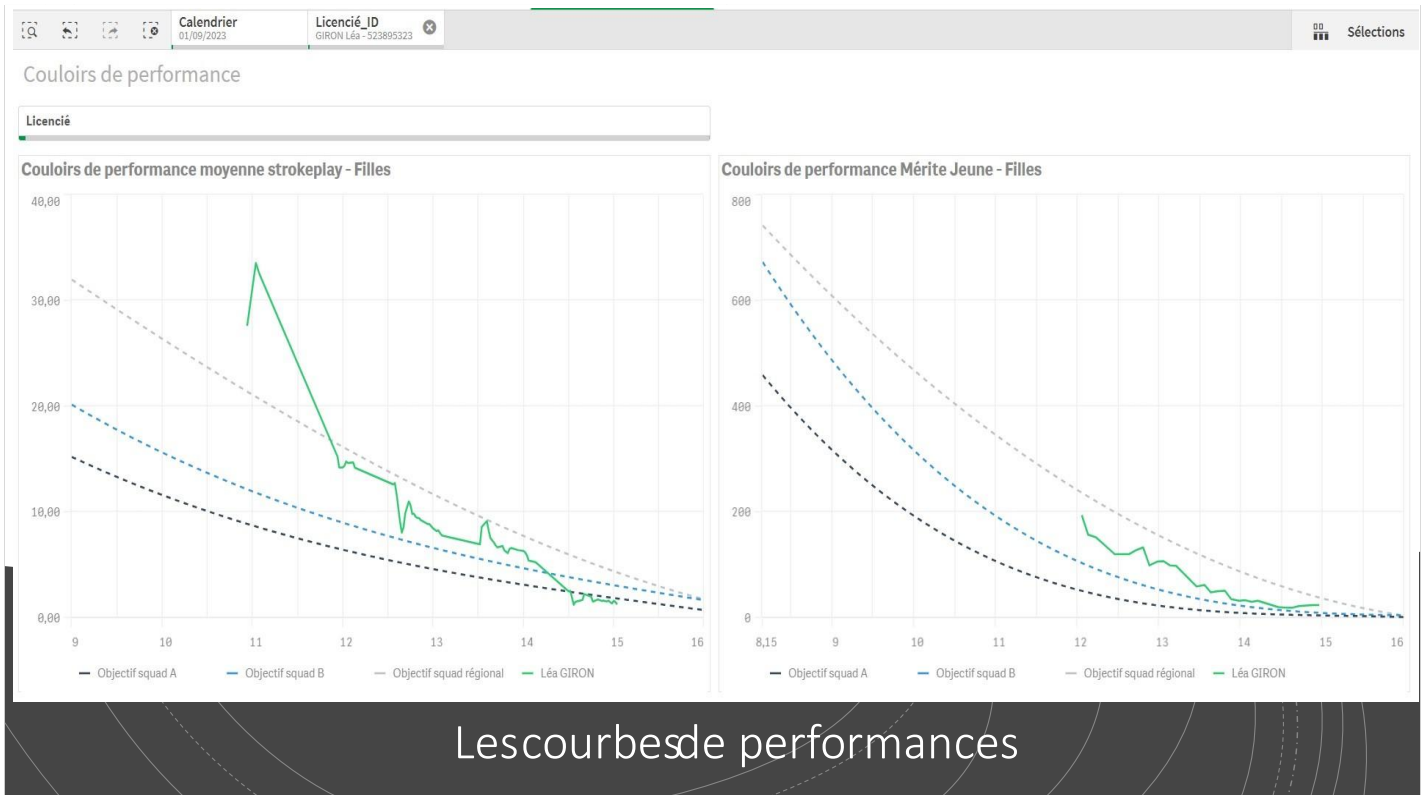
Le rôle des ligues :

- Suivre les meilleurs joueurs U15 ciblés par la direction technique nationale
- Amener plus de joueuses et joueurs dans les minimas sportifs (en rapport au niveau mondial ; cf diapo suivante)
- Structurer l'entraînement des meilleurs U14 en vue d'intégration dans les pôles de performance fédéraux
- Augmenter le nombre de parties jouées par les U12 et les amener vers une démarche d'entraînement
- Développer le golf de compétition chez les plus jeunes

Les minima nationaux ; critères d'entrée dans les groupes régionaux

Garçons			Filles		
Reg	Garçons		Reg	Filles	
Age	Moy SP/6 mois	Mérite Jeunes	Age	Moy SP/6 mois	Mérite Jeunes
16,5	0,90	2	16,5	0,99	2
16	1,56	8	16	1,85	6
15,5	2,48	26	15,5	2,95	20
15	3,64	49	15	4,32	38
14,5	5,02	78	14,5	6,01	61
14	6,60	113	14	8,04	89
13,5	8,33	154	13,5	10,45	120
13	10,21	200	13	13,29	157
12,5	12,20	252	12,5	16,58	198
12	14,28	310	12	20,36	243
11,5	16,42	374	11,5	24,67	293
11	18,60	442	11	29,55	348
10,5	20,79	517	10,5	35,02	407
10	22,97	597	10	41,13	470

Les courbes de performances en fonction de l'âge :

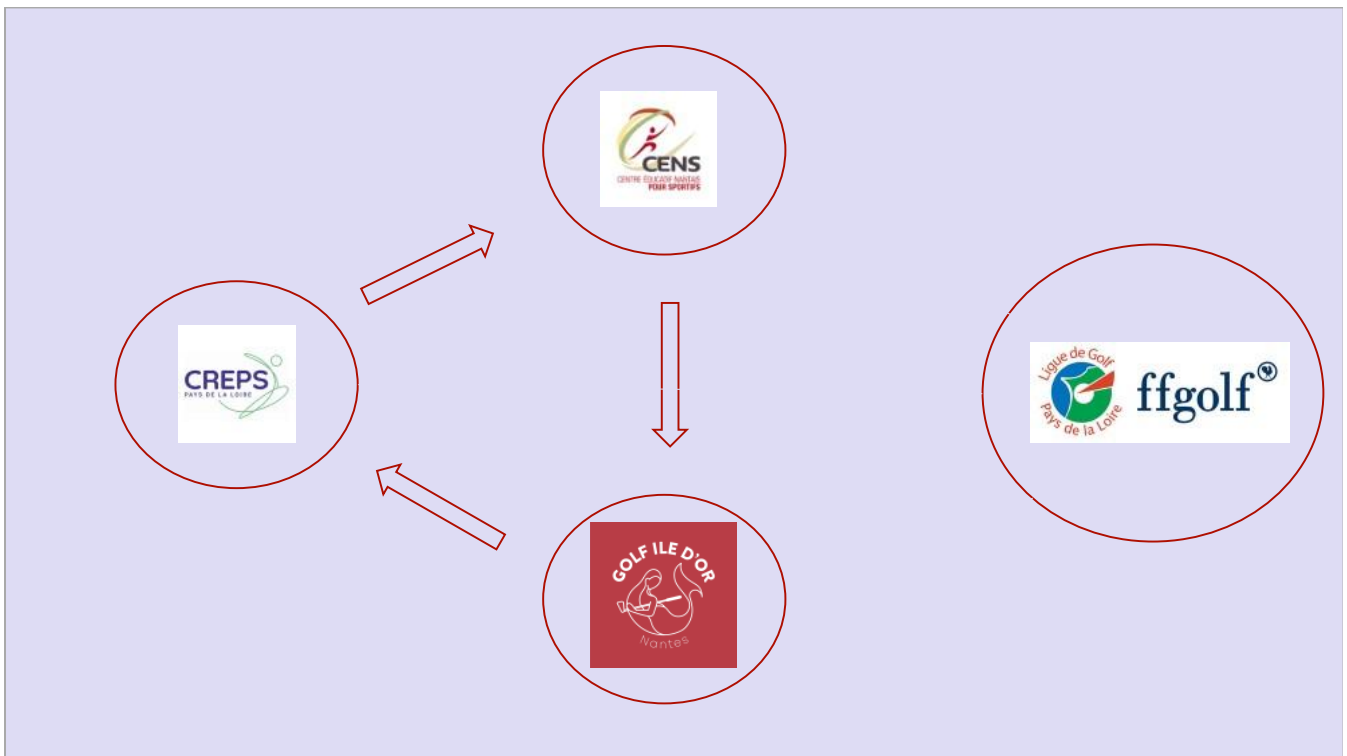


LE CENTRE REGIONAL D'ENTRAÎNEMENT

Les objectifs 2026 :

- Jouer les premières places en individuel et équipe sur :
 - Grand Prix Nationaux U12
 - CFJ
 - Interligues U12
- Être dans la course pour les sélections :
 - Groupe France U14
 - Groupe France Girls
- Pérenniser nos 2 places en Centre de Performance ffgolf

La structure :



Les critères d'entrée :

- Résultats (Courbes de performance en âge réel)
 - Moyenne de scores sur 6 mois
 - Classement au mérite jeunes
- Investissement
- Cohérence des objectifs
- Comportement

L'entraînement encadré hebdomadaire des joueurs cibles :

Les différents groupes régionaux :

1. Groupe U16

		Club	Critères 2026	Caté 2026
Anatole	FABRE	Ile d'Or	SHN	M2
Florian	MILA	Ile d'Or	SHN	M1
Colombe	DOUSSET	Ile d'Or	NC	M2
Charlotte	HAROCHE	Nantes Vigneux	NC	M1

Objectifs prioritaires

- **Projet de performance sur 3/4 ans → Fac US**
- **Progression mérite français + intégration WAGR**
- **GP 3 tours + épreuves nationales de référence + internationaux U16/U18 sous réserve de rentrer dans le champ**

Accompagnement ligue en relation avec le suivi individualisé au sein du club :

- Préparation physique :
 - Visio + créneau CREPS mardi AM
- Entraînement ligue CRE
 - Mardi après-midi après le créneau de prépa physique
 - Jeudi toute la journée 9H30 / 17H30
- Coaching ligue :
 - Tournois de référence U18/nationaux, sous réserve de rentrer dans le champ, si au moins 3 joueurs concernés ; mutualisation possible avec la Bretagne. Logistique non systématique.

2. Groupe prioritaire U14

		Club	Critères 2026	Caté 2026
Maël	LE SOLLIEC	Anjou golf	Squad A – SHN	B1
Nathan	BONENFANT	Ile d'Or	Squad B – SHN	B1
Gabin	TOSATTO	Guérande	SHN	P1
Moira	HUMBERT	Ile d'Or	SHN	B1
Eline	LASIERRA	Laval	SHN	B2
Anne-Constance	CHABOT	La Domangère	SHN	B1
Henri-Alban	CHABOT	La Domangère	Moyenne	P1

Objectifs prioritaires

- **Performer sur les épreuves majeures U14 (U12) : CFJ, GPJM et internationaux U14**
- **Alternier avec GP adultes 2 à 3 tours régionaux voire nationaux**

Accompagnement ligue en relation avec le suivi individualisé au sein du club :

- Préparation physique :
 - Visio collective + 1 créneau CREPS le mardi AM + suivi individuel
- Entraînement ligue :
 - Mardi après-midi après le créneau de prépa physique
 - Jeudi toute la journée 9H30 / 17H30
 - Suivi individuel ½ journée / semaine ou bourse de cours individuel
- Stage pré-saison à Biarritz :
 - Du lundi 16 au jeudi 19 février 2026 ;
 - GPJ Hossegor (U12) / Mont de Marsan (U14) à suivre
- Coaching ligue :
 - Tournois de référence (sous réserve de rentrer dans le champ) avec logistique systématique si au moins 3 joueurs concernés

3. Groupe espoir U14

		Club	Critères 2026	Caté 2026
Alix	GERMAIN	Guérande	Moyenne	P2
Charlotte	FOUCHE	Pornic	Moyenne	Benj 1
Eloan	MAILLET	La Domangère	Moyenne	Benj 1

Objectifs prioritaires

Progression mérite jeunes + moyenne de score

Progression sur les différents process d'entraînement et les compétences golf.

Épreuves de références :

- Performer dans sa catégorie = CFJ, GPJM U12/14, inter-ligues
- Prise d'expérience sur les épreuves majeures U14 sous réserve de rentrer dans le champ pour gagner du temps

Accompagnement ligue en relation avec le suivi individualisé au sein du club :

- Préparation physique :
 - Visio collective
- Entraînement ligue CRE :
 - Jeudi toute la journée 9H30 / 17H30
- Coaching ligue :
 - Tournois de référence U12 / U14 (GPJM, CFJ et internationaux, sous réserve de rentrer dans le champ). Logistique possible.

4. Groupe U12 « inter-ligues »

		Club	Critères 2026	Caté 2026
Léonard	LEGER	Cholet	Moyenne	P1
Victor	PELLETIER	Bourgenay	Moyenne	Pc2
Malo	POTIRON	Ile d'Or	WC	P1
Elena	LAUSSOT	Le Mans 24h	Mérite	P1
Clémentine	RIGAULT	Bourgenay	WC	P1
Clarisse	MOURLON	St Sylvain Anjou	WC	PC2

Objectifs prioritaires

Progression mérite jeunes + moyenne de score

Progression sur les différents process d'entraînement et les compétences golf. Projet technique à construire.

Épreuves de références :

- Performer dans sa catégorie = GPJ GOKT...
- Se qualifier pour les épreuves nationales = CFJ, GPJM U12, interligues

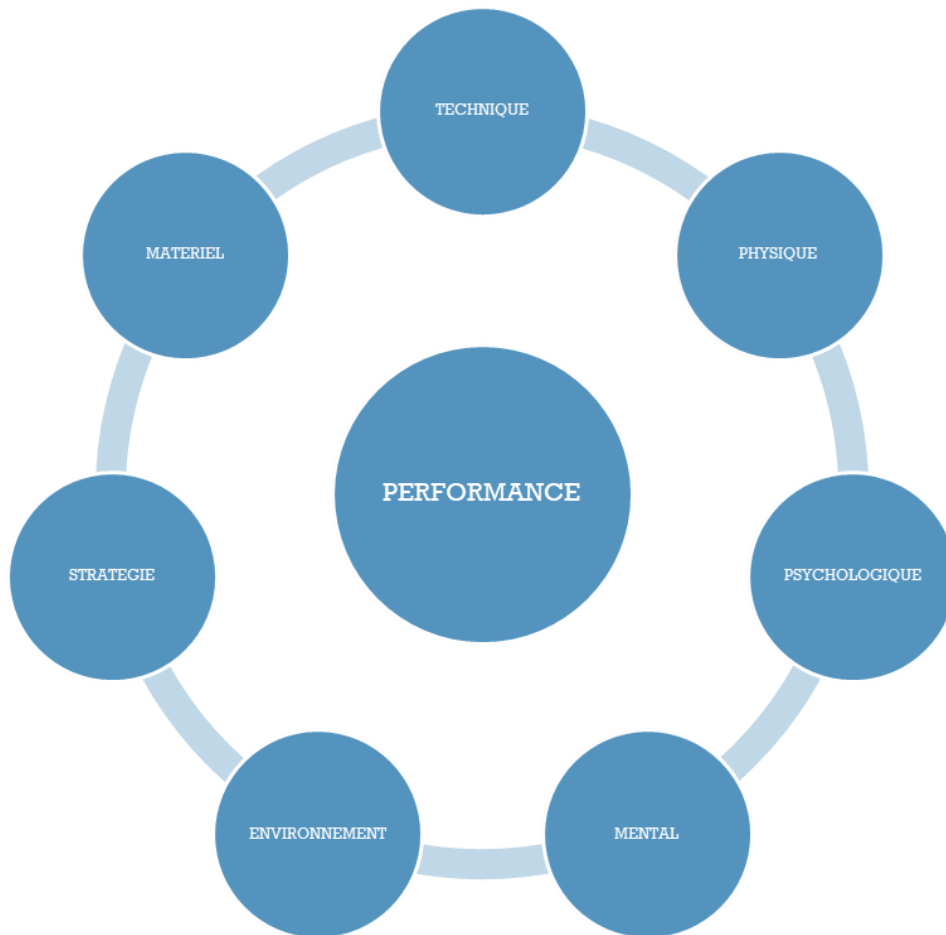
Accompagnement ligue en relation avec le suivi individualisé au sein du club :

- Préparation physique :
 - Visio collective
- Entraînement ligue CRE
 - CRE le jeudi toute la journée 9H30 / 17H30 1 x mois
- Coaching ligue :
 - Certains GPJ du GOKT
 - Interligues et rencontres préparatoires vs la Bretagne
 - Tournois de référence U12 / U14 (GPJM, CFJ et internationaux, sous réserve de rentrer dans le champ). Logistique possible.

Des partenaires d'entraînement peuvent être intégrés au groupe en cours d'année. Ces entrées concernent essentiellement la catégorie U12.

Le scoring au centre du projet :

- Organisation de l'entraînement vs « cours », même chez les petits
- Volume prioritaire « scoring game »: driving, wedging, putting
- Utilisation systématique statistiques
 - [Seegolfstats](#)
 - [Modélisation de la performance](#)
- Augmentation volume d'entraînement
- Augmentation qualité / Exigence



Entraînement autonome :

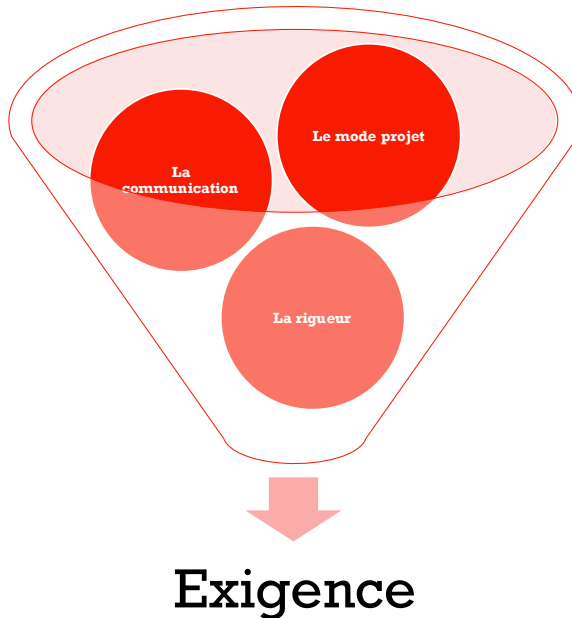
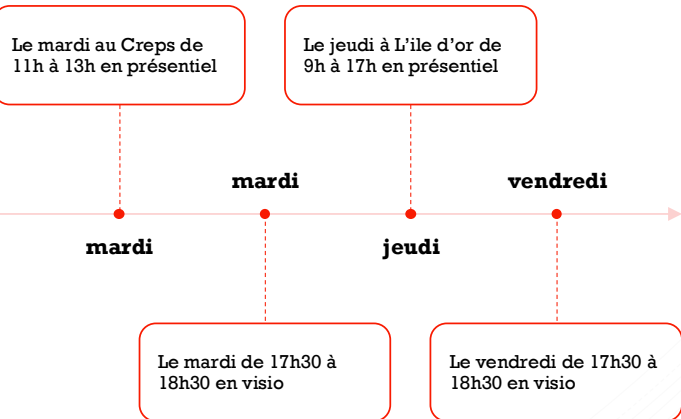
- Semaine type à respecter dans les volumes des différents secteurs de la performance
- Reporting régulier à son entraîneur de club et/ou à son entraîneur référent de Ligue via whatsapp, mail ou sms
- Apporter de la rigueur et se fixer des objectifs régulièrement
- Volumes à respecter selon l'aménagement du rythme scolaire

La préparation physique :

La préparation physique

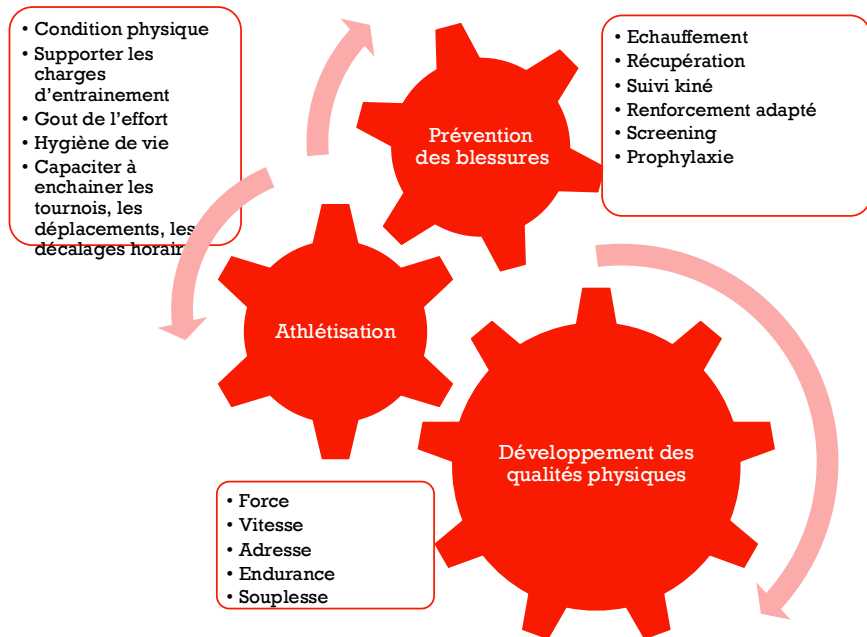
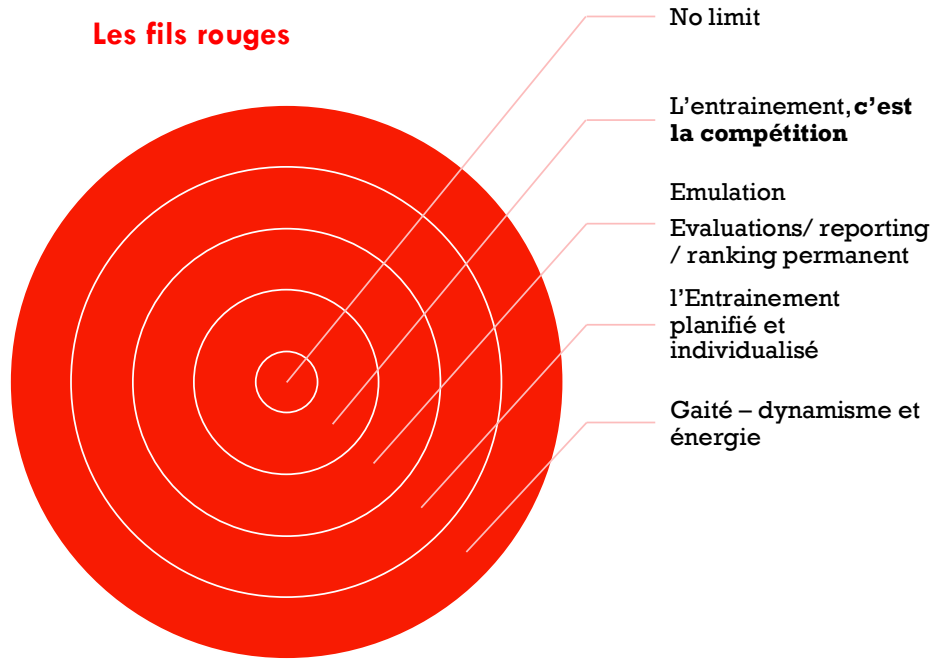


Thomas Bregeon



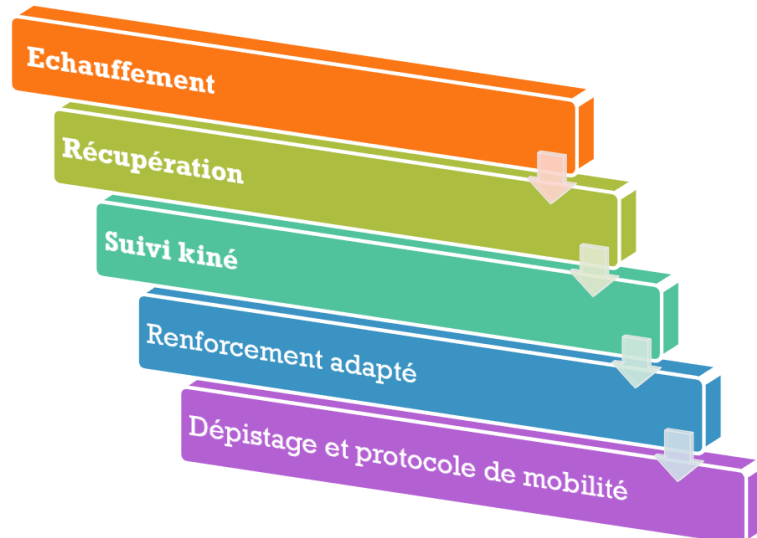


Les fils rouges

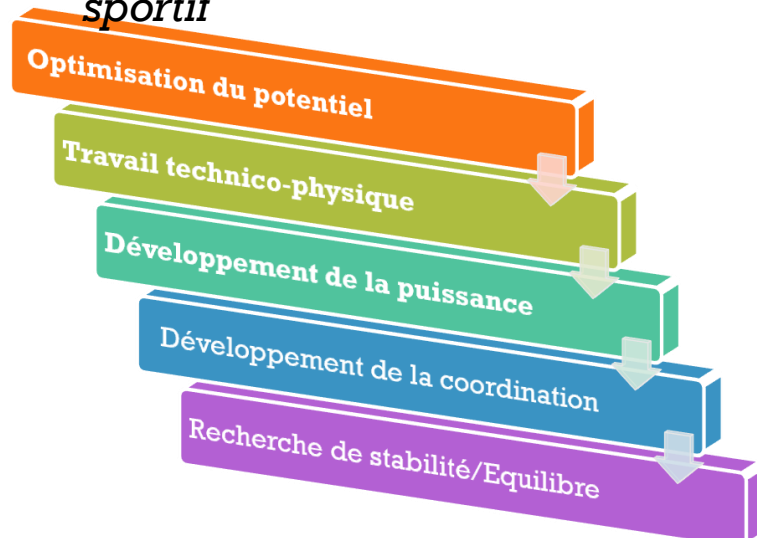




La prévention des blessures

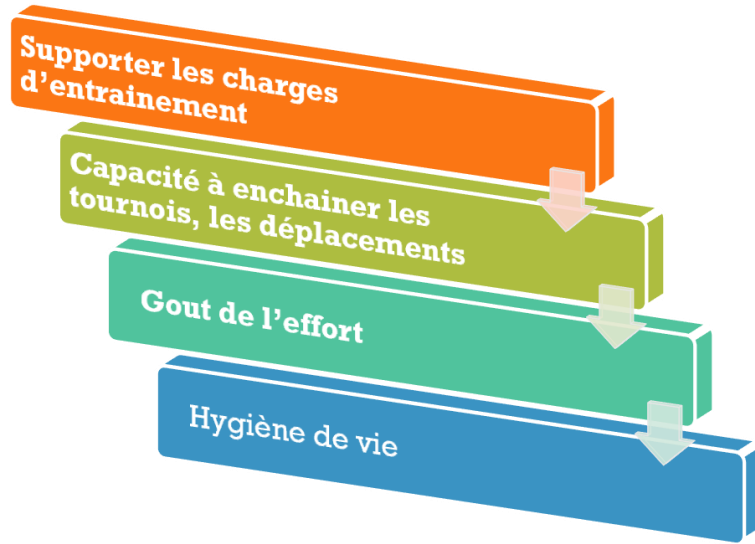


Développement des qualités physiques adapté aux besoins du sportif

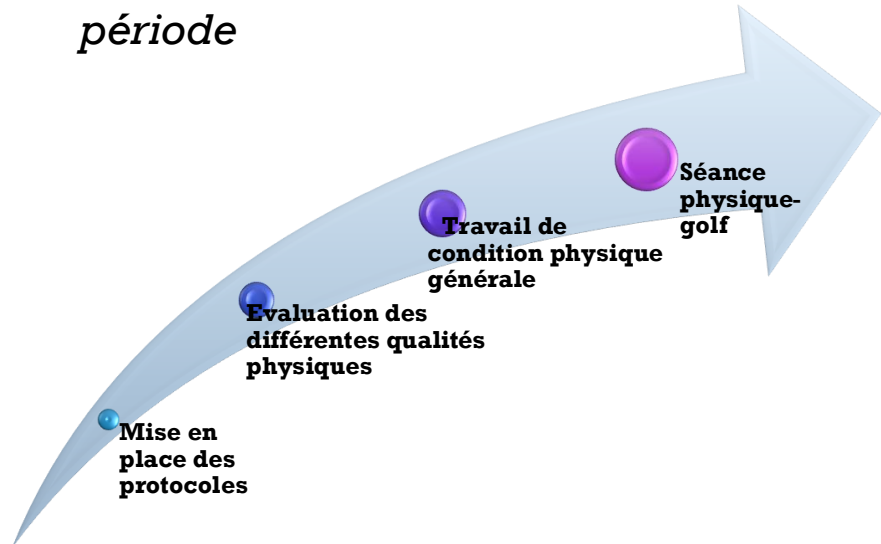




Athlétisation



Les objectifs de cette première période



Le coaching en tournoi :

- Fixation d'objectif
- Stratégie
- Améliorer ce qui est contrôlable
- Globalité de la performance
- Prise en charge logistique en tournoi
(Chantilly U14, Belgique U14, GPJM sous conditions de participations suffisantes, au cas par cas sur décision de la commission jeunes de la Ligue)

Le CREPS :

- Utilisations des installations sportives modernes
- Possibilité d'utiliser les expertises présentes sur place
- Hébergement possible dans le cadre du CRE
- Suivi médical régulier

Le CENS :

- La Ligue de golf des Pays de la Loire est partenaire de l'école du CENS pour professionnaliser l'entraînement dès 13 ans.
- Des volumes scolaires diminués par une forte individualisation -> Augmentation du volume d'entraînement
- Des créneaux de rattrapages scolaires individuels si absence sportive
- Le statut de partenaires d'entraînement permettant aux joueurs de profiter de l'encadrement hebdomadaire, du suivi continu, du statut de joueur protégé et du coaching en tournoi

LE SUIVI U12

Le constat de départ :

- Nous avons, chaque année 2-3 joueurs, qui par leurs démarches individuelles se détachent des autres joueurs. Ces joueurs sont rapidement suivis et aidés par la Ligue en complément de leurs suivis dans les clubs.
- Pour passer à l'étape suivante et créer davantage de compétiteurs et d'enfant intéressés par la démarche d'entraînement, nous avons décidé un accompagnement de groupe sur ce public afin d'augmenter le nombre d'enfants entrant dans les critères nationaux et donc dans les groupes régionaux suivis individuellement, au niveau de la Ligue le jeudi et le vendredi par L'Equipe technique régionale durant la phase hivernale puis en coaching le reste de la saison.
- L'ETR crée un groupe régional U12 comprenant les joueuses et joueurs investis dans une démarche de progression et de compétitions tout au long de l'année. Les joueuses et joueurs présent pour le 1^{er} trimestre (octobre à décembre) seront sélectionnés en fonction de leur place sur le fichier « moyenne strokeplay spécifique u12 » (10 garçons, 6 filles).

La filière de détection :

- Filière Championnat de France des jeunes
 - Pré-qualifications régionales
 - Mérite Inter-régional
 - CFJ U14
- Filière Trophée des Jeunes golfeurs U10
 - Qualifications départementales
 - Finale Régionale
 - Quadrangulaire U10
- Grand Ouest Kids Tour U8-U10-U12
 - Circuit Inter-régional Bretagne-Pays de la Loire
 - 13 dates dont 7 Grands Prix Jeunes
 - 1 finale Inter-régionale

Les objectifs :

- Augmenter rapidement le volume d'entraînement
- Apporter de la rigueur dans l'entraînement autonome
- Les accompagner vers la compétition
 - Calendriers
 - Fixer les objectifs et les évaluer
- Créer une émulation dans cette catégorie d'âge
 - Confrontations
 - Strokeplay sur 9 ou 18
 - Tests
 - Évaluations
- Performer en compétition

Le suivi :

- 5 regroupements en groupe élargi
- L'effectif est amené à évoluer en fonction des indicateurs de performance (cf diapo suivante)
- Tests, mises en situation de performances
- Suivi et coaching sur les tournois
- Franck Mora et Bertrand Morvillers

Les critères d'évaluation :

- Performances en compétitions
 - Progression moyenne de scores
 - Évolution Index
 - Points ranking
- La fréquence de compétition
 - Compétitions clubs
 - Compétitions départementales
 - Compétitions régionales
 - Grand Prix Jeunes
- La fréquence et volume d'entraînement
 - En groupe
 - Encadré
 - Seul
 - Pourcentage par secteur de jeu

- Le gain de distance au driving
 - Vitesse
 - Carry
- L'évolution des compétences en fonction des thèmes choisis
 - Connaissances techniques
 - Connaissances culturelles
 - Connaissances de soi
- Les performances sur les tests physique
 - Luc léger
 - Gainage
 - Lancers

LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE COMPETITION

Les actions de développement « jeunes »



MÉRITE DES ÉCOLES DE GOLF

Ligue des Pays de la Loire



Véritable baromètre de la dynamique sportive de notre Ligue, le mérite des écoles de golf 32^{ème} édition met en valeur les écoles de golf dynamiques en Pays de la Loire. En constante évolution, le mérite attribue des points en fonction des participations et des performances des enfants des écoles de golf tout au long de l'année. Il représente aussi notre envie de voir les jeunes joueurs représenter leurs clubs, portant fièrement les couleurs choisies dans un sport individuel qui peut et doit être pratiqué en équipe notamment chez les plus jeunes.

LES SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE GOLF

Écoles de Golf

- **Mérite des écoles de golf**

En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique "jeunes/écoles de golf". Pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues qui n'honoreraient pas leur sélection.

**Attribution effectuée en fin d'année
(-50% si pas d'inscription à l'interclubs jeunes)**

Enveloppe de 10 000€

- **Ecoles de golf « PERFORMANCE » de Ligue**

A condition d'avoir adhéré au "Label développement Ecole de Golf Ffgolf", d'avoir signé et appliqué la charte « PERFORMANCE » et d'être classée dans les 5 premiers au mérite régional des écoles de golf

Attribution aux 5 premières écoles de golf effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement)

Enveloppe de 6 000€

Mérite des écoles de golf 2026



COMPETITIONS	PARTICIPATION	1er	2ème	3ème	4ème	5ème			
INDIVIDUELLES	2022 pas de point de participation au 5 premiers								
PQ - Qualifié MIR = 10pts	1	20	15	10	8	6			
MIR - Qualifié France = 20pts - GOKT (Final)	1	30	20	15	10	8			
Grands Prix Jeunes de la Ligue (+ critérium)	1	20	15	10	8	6			
Trophée JG U10 garçons et filles*	1	10	8	6	4	2			
Quadrangulaire U10 Sélection = 10pts		50	30	20	10				
Inter Comités U11*	points par joueurs/nbr	10	8	6	4				
Régional Jeunes P&P* (Trophée Mixte - pts F, pts G)	1	10	8	6	4	2			
Challenge National des Ecoles de Golf	1er = 100pts - 2ème et 3ème = 80pts - 4 à 100 = 50pts - 101 à 200 = 30pts - 201 à 300 = 20pts - au-delà = 10pts								
	CUT	Vainqueur en 1/16	V en 1/8	V en 1/4	V en 1/2	CH de France			
Championnat de France des Jeunes	10	20	30	40	50	100			
Note : les 10 points du cut sont cumulés avec les points du dernier niveau gagné par le joueur (pas de cumul des points de tous les niveaux gagnés)									
Qualifié dans le groupe France	100								
PAR EQUIPE									
INTERCLUBS JEUNES (individuel par catégorie)	1	10	8	6	4	2			
EQUIPE*	10 quota imposé	30	20	15	10	5			
	Sélectionnés(ées)	1er	2ème	3ème	4ème	5ème			
INTERLIGUES U12	10	100	50	40	30	20			
	Par équipe engagée	pas de cumul							
Promotion U16 Garçons	10	montée en 3ème div = 50							
Divisions nationales U16	maintien en 3ème = 50, montée en 2ème div = 75; maintien en 2ème div = 75; montée en 1ère div = 100; maintien en 1ère div = 100; vainqueur 1ère div = 200; non participation = - 50								
Promotion U16 Filles	10	montée 1ère div = 50							
Divisions nationales U16	Maintien en 1ère div = 100; vainqueur 1ère div = 200; non participation = - 50								
RANKINGS									
Dans les 10 premiers du Ranking Jeunes par catégories (avec au moins 1 GPJ ou GP dans la Ligue)		30	au 03 décembre						
Dans les 200 premiers du Ranking Messieurs, et des 100 premières du Ranking Dames		50							
<p>La subvention sera amputée de 50% pour un club classé dans les 15 premiers à la date limite d'inscription et n'ayant pas fait acte de candidature à l'Inter-Clubs Jeunes</p> <p>Pas de subvention sans le résultat d'au moins un participant à une épreuve de ligue</p>									
Subventions de Base									
1er	1 000 €								
2ème	700 €								
3ème	600 €								
4ème	400 €								
5ème	400 €								
6ème	350 €								
7ème	350 €								
8ème	350 €								
9ème	300 €								
10ème	300 €								
PROGRESSIONS									
de 1 à 3 places: 100 €									
plus de 3 places : 300 €									
stabilité à l'une des 3 premières places : 200 €									
pour assurer les subventions de progression, et pour ne pas dépasser l'enveloppe globale de 9000 €, la progression est rétribuée en priorité en prélevant des tranches de X € dans les 10 premières places.									
Inter-Clubs									
Bonus de 100 € pour les Equipes encadrées par leur Pro.									
TOTAL 9 000 €									
BIO DIVERSITE									
200€ / CLUB SIGNATAIRE									
TOTAL 2 000 €									
Signataire de la Charte "Ecole de Golf Performance" (se classer dans les 5 premiers)									
1er 1600 €									
2ème 1400 €									
3ème 1200 €									
4ème 1000 €									
5ème 800 €									
TOTAL 6 000 €									
Progression du nombre de licences U12 au 03/12 :									
≥ à 20% (/an -1) subvention finale augmentée de 20%									
≥ à 10% (/an -1) subvention finale augmentée de 10%									
TOTAL 1 000 €									
Montant du "MERITE DE ECOLES DE GOLF" :									
18 000 €									
(9 000 € + 2 000 € + 6 000 € + 1 000 €)									
Bernard MARTIN									
Responsable Jeunes, Scolaires, Universitaires et Haut Niveau									
Ligue de Golf des Pays de la Loire									

CLASSEMENT 2025

Nous vous informons que la gestion du classement final ayant été faite à posteriori par Bernard Martin, une régularisation sera susceptible d'être effectuée sur le final 2026.

LA CHARTE ÉCOLE DE GOLF PERFORMANCE



CHARTRE DES ÉCOLES DE GOLF « PERFORMANCE »

Ligue de Golf des Pays de la Loire – Saison 2026

La ligue attribuera une enveloppe globale de 6 000 € en 2026 aux Écoles de Golf Performance.

Cette subvention sera répartie entre les 5 clubs les mieux classés au mérite des Écoles de Golf, sous réserve d'intégrer la présente charte

Objectif

Cette charte a pour objectif d'accompagner les clubs engagés dans une démarche de **performance sportive**, en structurant l'encadrement des jeunes à potentiel et en valorisant les Écoles de Golf les plus investies.

Engagements du Club : pour le groupe élite (6 à 8 joueurs maximum)

- Afficher la charte EDG Performance, les calendriers jeunes régional et national et la composition des groupes EDG.
- Proposer un **2e créneau hebdomadaire de cours collectifs**.
- Appliquer un **tarif préférentiel sur les cours individuels** (-20 % minimum).
- Offrir un **accès gratuit au practice**.
- Mise en place des **départs jeunes permanents** et fournir des cartes de score disponible à l'accueil.
- Inscription obligatoire de tous les joueurs du groupe performance:
 - Au Championnat Régional jeunes, qualificatif aux Championnats de France
 - à **3 Grands Prix Jeunes nationaux minimum**,
 - au Grand Prix de la Ligue et au Grand Prix de la Vendée dans la mesure du possible (wild card).

Engagement du Club : pour l'École de Golf

- Mettre en place une **tenue commune** pour tous les jeunes de l'École de Golf.
- Avoir progressé au **classement national du Challenge des Écoles de Golf** entre le 01/01 et le 01/11/2026.
- Avoir présenté une **équipe U16** en division nationale ou en promotion en 2025.

Obligations administratives du club à transmettre à la Ligue

- Fournir la liste des joueurs du groupe performance,
- Fournir les coordonnées du responsable EDG et de l'enseignant référent,
- Fournir la liste des ASBC formés et actifs.

Pour la Ligue de golf

Le Président
Frédéric DELAUNAY

Pour le golf de :

Le Président
nom/prénom

Le Directeur
nom/prénom

L'Enseignant
nom/prénom

Date et lieu :

Date et lieu :

challenge des écoles de golf

les règles pour réussir



Un challenge national des écoles de golf

Enjeux et objectifs

Développer l'approche du golf par l'activité, en situation réelle de jeu et répondre à l'attente des jeunes

Inciter les jeunes à jouer sur le parcours, en dehors des entraînements organisés par les écoles de golf

Expérimenter différents formats de jeu (seul ou par équipes, stroke play, match play, etc.)

→ Toutes les écoles de golf déclarées sur Extranet seront automatiquement classées dans le challenge



Un challenge national des écoles de golf

Les 6 points pour une participation réussie

1. J'enregistre tous les jeunes de mon école de golf sur Extranet.

→ Services -> Ecole de golf -> Inscription des jeunes

Les joueurs éligibles au Challenge sont les U16, membres AS ou abonnés, ayant un index ≥ 20 au 1er septembre 2021. Ils seront automatiquement identifiés dans le système

2 catégories d'index

- Catégorie 1 : $20 \leq \text{Index} < 53,9$
- Catégorie 2 : Index = 54 (Non classé)



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

2. Les animations sportives : Toutes les épreuves ne comptant pas pour l'index

- Je crée des Animations Sportives en dehors des heures d'entraînement dans mon club (Animations EDG) ou avec d'autres clubs (Animations inter-EDG),
 - je les identifie clairement sur **EXTRANET** et j'y inscris les jeunes éligibles
 - Les animations organisées par chaque club sont comptabilisées dans l'item « Animations organisées par le club » et valent **1 point / animation**.
 - Pour que l'animation soit comptabilisée, le club ou les clubs (inter-clubs) doivent faire participer **au minimum 4 enfants dans l'une des 2 catégories**
- J'incite les jeunes de mon club à participer aux animations organisées par mon comité départemental (y compris le circuit des comités par équipe) et par ma ligue (y compris la finale régionale). Les clubs présents gagnent des points en fonction du nombre de jeunes engagés et dès le 1^{er} participant



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

2. Les points liés aux animations sportives

- Les points « Animations » :
 - ils ne sont comptabilisés que dans le cas où l'organisateur est un club. Chaque animation organisée par un club rapporte **1 point "animation" au club**. Pour les interclubs, c'est le club organisateur qui marque **1 point « animation »**
 - Il n'y a pas de point "animation" pour les animations organisées par les CD et les ligues
- Les points rapportés par chaque participant:
 - Si animation club ou interclubs => Les jeunes rapportent des points à leur club si minimum de 4 participants du club dans l'une des 2 catégories de jeu
 - Si animation CD ou ligue => Les jeunes rapportent des points à leur club dès le 1^{er} participant

Points par joueur

Animation EDG	1
Animation inter EDG	2
Animation départementale	3
Animation de ligue	4



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

EXEMPLE D'UNE ANIMATION ENREGISTRÉE par un club SUR EXTRANET

- Page : Sport -> Animations et compétitions -> Enregistrer une animation
- Date de l'animation : JJ/MM/AAAA
- Nom de l'animation: Fête de l'école, Les défis de l'EDG, Scramble des familles, etc...
- Inscriptions des joueurs

Comptabilisation des animations :

4 joueurs minimum dans une même catégorie d'index

Challenge des écoles de golf

Les événements listés ci-dessous sont pris en compte dans le calcul des points pour le Challenge, selon les conditions décrites dans le règlement.

Enregistrer une animation

Aucune animation éligible n'a été trouvée



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

3. Les **compétitions**: Toutes les **compétitions individuelles comptant pour l'index**

- Je crée des compétitions de club et j'inscris les jeunes qui y participent sur le logiciel RMS-Clubs puis **j'envoie les scores pour la gestion des index** et je publie les résultats
- J'incite les jeunes à participer aux compétitions organisées par mon comité départemental et ma ligue

Les points: Chaque participant rapporte **1 point à son club par tour joué**

- Le nombre de point est le même pour toutes les compétitions comptant pour l'index (club, club voisin, département, ligue)
- Dès lors que les résultats sont envoyés à la ffgolf, les points sont comptabilisés automatiquement
- Il n'y a pas de minimum de nombre de participant par catégorie.

1 point rapporté par jeune éligible dès le premier participant



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

4. Les **drapeaux**:

- Je forme mes joueurs, je leur fais passer les drapeaux et les motive pour jouer sur le parcours

Les points :

- Les drapeaux doivent être **enregistrés sur Extranet** pour être comptabilisés
- Chaque **drapeau de couleur** enregistré rapporte **1 point**
- Chaque **drapeau de métal** enregistré rapporte **2 points**
- Les points rapportés par les drapeaux enregistrés sont ramenés au nombre de jeunes éligibles au challenge dans l'école de golf



Un challenge national des écoles de golf



Les 6 points pour une participation réussie

- 5. Si l'école de golf est bien classée, le club participe à la finale régionale (Cf. Règlement sportif de la ligue)

- 6. Un classement dynamique pour que les clubs puissent connaître leur position sur chaque critère et suivent au jour le jour leur progression



Détermination du classement final



Éléments pris en considération dans chaque module du challenge

L'école de golf	Animations & Compétitions	La progression du niveau de jeu
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enfants inscrits à l'école de golf, ayant moins de 17 ans au 1^{er} septembre 2021 et un index ≥ 20, licenciés actifs membres AS ou abonnés Evolution du nombre d'inscrits à l'école de golf par rapport à l'année précédente (en %) Nombre de jeunes inscrits à une école de golf depuis plus de 3 ans (en %) 	<ul style="list-style-type: none"> Animations <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'animations organisées et enregistrées par l'EDG (6, 9 ou 18 trous) Pourcentage de jeunes éligibles de l'EDG ayant participé à au moins une animation (club, CD ou ligue) dans la saison Nombre total de points acquis par les participants de l'EDG Compétitions <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de jeunes éligibles de l'EDG ayant participé à au moins une compétition index dans la saison Nombre total de points acquis par les participants de l'EDG 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de jeunes éligibles dont l'index a évolué sur la période du Challenge Evolution de la moyenne des index des jeunes éligibles Moyenne de points de drapeaux enregistrés: Somme du nombre de drapeaux (ceux de métal comptant double) divisé par le nombre d'inscrits éligibles



Détermination du classement final



Système d'attribution des points (classement unique global)

L'école de golf	Animations & Compétitions	La progression du niveau de jeu																																																												
<p>Chaque résultat (nombre de points, %) des 3 critères de ce module détermine le rang auquel se trouve l'EDG par rapport à toutes les autres EDG classées</p> <p>Ce rang permet d'attribuer des points pour chaque critère selon le barème ci-dessous:</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 points pour les EDG classées dans les 1% les meilleures 1 point pour celles appartenant aux 1% les moins bien classées 	<p>Chaque résultat (nombre de points, %...) des 5 critères de ce module détermine le rang auquel se trouve l'EDG par rapport à toutes les autres EDG classées</p> <p>Ce rang permet d'attribuer des points pour chaque critère selon le barème ci-dessous:</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 points pour les EDG classées dans les 1% les meilleures 1 point pour celles appartenant aux 1% les moins bien classées 	<p>Chaque résultat (nombre de points, %) des 3 critères de ce module détermine le rang auquel se trouve l'EDG par rapport à toutes les autres EDG classées</p> <p>Ce rang permet d'attribuer des points pour chaque critère selon le barème ci-dessous:</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 points pour les EDG classées dans les 1% les meilleures 1 point pour celles appartenant aux 1% les moins bien classées 																																																												
↓	↓	↓																																																												
<table border="1"> <tr> <td>1% les meilleures</td> <td>> 1% à 2%</td> <td>> 2% à 3%</td> <td>> 3% à 4%</td> <td>...</td> <td>> 95% à 96%</td> <td>> 96% à 97%</td> <td>> 97% à 98%</td> <td>> 98% à 99%</td> <td>> 99% à dernier</td> </tr> <tr> <td>100 points</td> <td>99 points</td> <td>98 points</td> <td>97 points</td> <td>... points</td> <td>5 points</td> <td>4 points</td> <td>3 points</td> <td>2 points</td> <td>1 point</td> </tr> </table>	1% les meilleures	> 1% à 2%	> 2% à 3%	> 3% à 4%	...	> 95% à 96%	> 96% à 97%	> 97% à 98%	> 98% à 99%	> 99% à dernier	100 points	99 points	98 points	97 points	... points	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	<table border="1"> <tr> <td>1% les meilleures</td> <td>> 1% à 2%</td> <td>> 2% à 3%</td> <td>> 3% à 4%</td> <td>...</td> <td>> 95% à 96%</td> <td>> 96% à 97%</td> <td>> 97% à 98%</td> <td>> 98% à 99%</td> <td>> 99% à dernier</td> </tr> <tr> <td>100 points</td> <td>99 points</td> <td>98 points</td> <td>97 points</td> <td>... points</td> <td>5 points</td> <td>4 points</td> <td>3 points</td> <td>2 points</td> <td>1 point</td> </tr> </table>	1% les meilleures	> 1% à 2%	> 2% à 3%	> 3% à 4%	...	> 95% à 96%	> 96% à 97%	> 97% à 98%	> 98% à 99%	> 99% à dernier	100 points	99 points	98 points	97 points	... points	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	<table border="1"> <tr> <td>1% les meilleures</td> <td>> 1% à 2%</td> <td>> 2% à 3%</td> <td>> 3% à 4%</td> <td>...</td> <td>> 95% à 96%</td> <td>> 96% à 97%</td> <td>> 97% à 98%</td> <td>> 98% à 99%</td> <td>> 99% à dernier</td> </tr> <tr> <td>100 points</td> <td>99 points</td> <td>98 points</td> <td>97 points</td> <td>... points</td> <td>5 points</td> <td>4 points</td> <td>3 points</td> <td>2 points</td> <td>1 point</td> </tr> </table>	1% les meilleures	> 1% à 2%	> 2% à 3%	> 3% à 4%	...	> 95% à 96%	> 96% à 97%	> 97% à 98%	> 98% à 99%	> 99% à dernier	100 points	99 points	98 points	97 points	... points	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point
1% les meilleures	> 1% à 2%	> 2% à 3%	> 3% à 4%	...	> 95% à 96%	> 96% à 97%	> 97% à 98%	> 98% à 99%	> 99% à dernier																																																					
100 points	99 points	98 points	97 points	... points	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point																																																					
1% les meilleures	> 1% à 2%	> 2% à 3%	> 3% à 4%	...	> 95% à 96%	> 96% à 97%	> 97% à 98%	> 98% à 99%	> 99% à dernier																																																					
100 points	99 points	98 points	97 points	... points	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point																																																					
1% les meilleures	> 1% à 2%	> 2% à 3%	> 3% à 4%	...	> 95% à 96%	> 96% à 97%	> 97% à 98%	> 98% à 99%	> 99% à dernier																																																					
100 points	99 points	98 points	97 points	... points	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point																																																					
Les points des 3 critères sont additionnés	Les points des 5 critères sont additionnés	Les points des 3 critères sont additionnés																																																												
Pondération pour le classement final 30%	Pondération pour le classement final 50%	Pondération pour le classement final 20%																																																												

CLASSEMENTS 2025

CLASSEMENT DES CLUBS - LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE		
Club	Rang	Total Points
1674 - GOLF DE GUERANDE	1	1860
0110 - GOLF CLUB DU PAYS DE LAVAL	2	1754
0085 - GOLF DANGERS	3	1683
0575 - GOLF DE LILE DOR	4	1647
1309 - GOLF DE BAUGE	5	1622
0076 - GOLF DES 24 HEURES - LE MANS	6	1541
0721 - GOLF BLUEGREEN NANTES ERDRE	7	1454
0184 - GOLF DE CHOLET	8	1397
0060 - GOLF DE NANTES	9	1395
0581 - AS GOLF DE SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	10	1389
0413 - GOLF BLUEGREEN LA DOMANGERE	11	1388
0277 - GOLF DE SAINT JEAN DE MONTS	12	1356
2582 - GOLF DE SAINT SYLVAIN DANJOU	13	1285
0748 - GOLF BLUEGREEN PAYS SAINT GILLES X VIE	14	1265
0743 - LE MANS GOLF CLUB SARGE	15	1246
1176 - GOLF DE SAUMUR	16	1139
0030 - GOLF DE PORNIC	17	1065
0720 - GOLF DANJOU	18	1044
0566 - GOLF ANGERS - LA PERRIERE	19	1041
0937 - GOLF DES SABLES DOLONNE	20	1020
1161 - GARDEN GOLF DE CARQUEFOU	21	974
0768 - BOURGENAY GOLF CLUB	22	968
0803 - GOLF BLUEGREEN SAVENAY	23	966
0033 - GOLF INTERNATIONAL DE LA BAULE	24	829

CLASSEMENT DES CLUBS - NATIONAL CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF

CLASSEMENT DES COMITES		
Comité	Rang	Moyenne Points
9172 - CT GOLF SARTHE-MAYENNE	1	1514
9149 - CD GOLF DE MAINE ET LOIRE	2	1316
9144 - CD GOLF DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	3	1287
9185 - CD GOLF DE LA VENDEE	4	1199

CLASSEMENT NATIONAL DES LIGUES		
Ligue	Rang	Moyenne Points
9409 - LIGUE DE GOLF DE NORMANDIE	1	1362
9407 - LIGUE DE GOLF DES HAUTS-DE-FRANCE	2	1361
9410 - LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE	3	1305
9401 - LIGUE DE GOLF DE PARIS - ILE-DE-FRANCE	4	1278
9408 - LIGUE DE GOLF DU GRAND-EST	5	1240
9411 - LIGUE DE GOLF DE BRETAGNE	6	1239
9404 - LIGUE DE GOLF PROVENCE-ALPES-CÔTE-DAZUR	7	1230
9403 - LIGUE DE GOLF DE NOUVELLE-AQUITAINE	8	1222
9412 - LIGUE DE GOLF DU CENTRE-VAL DE LOIRE	9	1210
9406 - LIGUE DE GOLF DOCCITANIE	10	1159
9402 - LIGUE DE GOLF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	11	1137
9413 - LIGUE DE GOLF DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	12	1135

ANNEXES

<p style="text-align: center;">INSCRIPTIONS A : PRE-QUALIFICATIONS (Clubs) et QUALIFICATIONS CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES 2024 (Clubs) REGIONAL JEUNE PITCH & PUTT U14 (Clubs)</p>
--

Se munir de :

- **identifiant club**
- **mot de passe**
- **numéro de licence du joueur**

Sur l'ordinateur du club :

- **Communication internet, taper : <http://www.xnet.ffgolf.org>**
- **Taper votre identifiant club**
- **Taper votre mot de passe**
- **Aller à : sport**
- **Aller à : s'inscrire**
- **Choisir l'épreuve souhaitée**
- **Inscription du club**
- **Inscription du joueur en saisissant son numéro de licence**

Si tout est en règle, le joueur est inscrit à l'épreuve souhaitée

Il faut donc faire très attention à :

- **l'épreuve souhaitée**
- **la date limite d'inscription**
- **la catégorie**
- **le sexe**
- **l'index (s'il y a une limite)**
- **la régularité du certificat médical**
- **être membre AS**

Pour les épreuves individuelles (PQ), si un joueur est refusé parce qu'il n'est pas membre AS et seulement pour cette raison, vous pouvez envoyer un mail d'inscription sur papier libre à la ligue des Pays de la Loire : golfpdl@wanadoo.fr en respectant la date limite d'inscription et en reprenant le modèle ci-dessous



SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA LIGUE POUR 2026



MÉRITE ÉCOLES DE GOLF : voir les barèmes dans le tableau Excel (site de la ligue) – Le montant Mérite Écoles de Golf à 10000€.

ÉCOLE DE GOLF PERFORMANCE : subvention attribuée aux 5 premières écoles de golf au mérite régional finale signataires de la charte (cf. ci-après) selon le barème suivant :
 Enveloppe de 6000€ comme suit : 1^{ère} : 1600 € ; 2^{ème} : 1400 € ; 3^{ème} : 1200 € ; 4^{ème} : 1000 € ; 5^{ème} : 800€

SYNTHÈSE AIDES DE LIGUE 2026 Modifications et nouveautés identifiées en rouge

Bénéficiaire	Objet	Conditions d'attribution	Démarche	Montant
École de Golf	Ordre du mérite des écoles de golf	- En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique "jeunes/écoles de golf", - pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues U12 qui n'honoreraient pas leur sélection	Attribution effectuée en fin d'année (-50% si pas d'inscription à l'interclubs jeunes)	Enveloppe de 10000€
École de Golf	Écoles « performance »	À conditions : -d'avoir adhéré au "Label sportif École de Golf FFGolf", -d'avoir signé et appliqué la charte « école de golf performance de ligue 2026» -d'être classée dans les <u>5 premiers</u> au mérite régional des écoles de golf	Attribution aux 5 premières écoles de golf effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement) (- 25% par item de la charte non respecté)	Enveloppe de 6000€

École de Golf	Prorata de l'évolution des licences jeunes (- de 12 ans)	En fonction du pourcentage de l'évolution des licences jeunes dans votre club	Pourcentage subvention / Évolution licences jeunes : 120% de la subvention /évolution> 20% 110% de la subvention /évolution >10%	Enveloppe maximum de 1000€
École de Golf	Charte Transition Écologique	À condition d'avoir signé et appliqué la charte « transition écologique des écoles de golf de Ligue »	Attribution aux clubs signataires et ayant appliqué les actions présentes dans la charte Actions à renvoyer par mail à la Ligue dans les 15 jours suivant	200 euros par club 100 euros chaque item
Joueurs (ses) cibles fédérales (CRE) année (nés en 2012 ou après) Le défraiement des partenaires d'entraînement préalablement identifiés sera statué après clôture du budget 2025.	- Performances en Grands Prix : compétitions classées 10 et moins et de A à G ; hors de son club de licence - Performances en compétitions U16 : Grands Prix Jeunes U16 - Internationaux	- En fonction du classement obtenu dans la compétition, en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue (voir conditions contrat et recommandations ETR) - En fonction du classement obtenu dans sa catégorie en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue (voir conditions contrat et recommandations ETR)	Demande écrite sous 15 jours avec justificatifs Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national de décembre sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante (Formulaire & barème en annexe 1) Demande écrite sous 2 semaines Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante (Formulaire & barème en annexe 1)	10 000 €

Joueurs et Joueuses MEMBRES DU CRE Centre Régional d'Entraînement	Contrats d'objectifs signés par les joueurs et familles : -Critères DTN -Sélections équipe de France	Atteindre le ou les objectifs de progression fixé en début d'année contractuellement avec l'Équipe Technique Régionale et sous réserve de respecter le contrat qui lie le joueur et la Ligue	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant Règlement effectué au joueur à la clôture du ranking national	Critères atteint : Moyenne de scores 6 mois : 80 € Ranking national : 80 € Double critère : 200 € Sélection Équipe de France : 150 €
Joueurs(ses) jusqu'à catégorie U14 (nés en 2012 ou après)	- Championnats de France jeunes (U12, benjamins) - Aide à l'hébergement au Championnat de France des Jeunes U14 pour la phase des match play uniquement	- Bourse de cours de pro versée au jeune en fonction des résultats (Cut passé = 150€ (x2 si 1^{ère} année) maximum + 100€ maximum / match gagné) sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante -50€ forfaitaires par jour de compétition après le CUT (hors qualification)	-Attribution effectuée aux parents en décembre et sur justificatif du pro et projet validé par l'entraîneur régional -sur présentation à la ligue des justificatifs de frais d'hébergement	Maximum enveloppe de 3000 € 50€/jour de compétition après le passage du CUT
U12	Jeune prometteur ciblé par l'ETR	Si projet d'entraînement écrit par le pro du club et sur validation de l'équipe technique régionale <u>et pour les U12 à condition d'honorer la qualification à l'Interligues</u>	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant (Règlement effectué au joueur)	Bourse individuelle de cours de 150€
Jeunes scolaires	Intégration de jeune scolaire dans l'école de golf	Convention entre club et établissement scolaire	Demande à la ligue en fin d'année scolaire (Formulaire en annexe 2)	50 € par jeune
CLUBS	Occupation de terrain pour épreuve de ligue adultes sur golf 18 trous Occupation sur golf Pitch & Putt Compétitions et stages jeunes	* Compétitions individuelles en week-end Par jour de compétition : Moins de 50 participants : 700 € De 50 à 80 participants : 900 € + de 80 participants : 1200 € * Compétitions par équipes en week-end Par jour de compétition : Jusqu'à 10 équipes : 900 € À partir de 11 équipes : 1100 € • 400 € pour la journée • Mise à disposition gracieusement	Facture à adresser à la ligue dans les 15 jours suivant la compétition	
Comités départementaux et territoriaux	Projets des comités départementaux		Acompte versé de 50% en mars et solde variable en décembre en fonction des actions réalisées	Enveloppe de 12000 € + 2000 € pour actions complémentaires validées par la Ligue
Établissements scolaires publics privés	Aide à la création ou au renouvellement d'animations golf au sein des associations sportives des établissements du secondaire, public et privé	-Participation aux compétitions régionales UNSS & UGSEL -Signature d'une convention établissement scolaire - golf -Bilan sportif	Attribution à posteriori sur présentation des documents visés par le chef d'établissement et le gestionnaire du golf	Frais d'utilisation des installations à concurrence de 200 € par établissement.
USEP UNSS UGSEL FFSU	Aide aux déplacements en compétitions scolaires officielles	Convention entre ligue et directions concernées et sous réserve de la tenue à minima d'une réunion de la commission mixte régionale (CMR) et de l'atteinte des objectifs fixés.	Facture détaillée à adresser en fin d'année scolaire	50% des frais plafonnés à 500 € par DR

DÉFRAIEMENT PERFORMANCES INDIVIDUELLES EN COMPÉTITIONS FÉDÉRALES 2026

Par ordre de priorité en cas de dépassement de l'enveloppe (les décisions seront prises par le comité directeur suite à la clôture du budget 2025)

- Pour les Joueurs contractualisés du Centre Régional d'Entraînement

- Pour les partenaires d'entraînement du CRE

- Pour le groupe U12 Régional de février

(Sous réserve d'être licencié dans un club des Pays de la Loire à N+1 et d'honorer les sélections régionales et nationales proposées par l'équipe technique régionale et la direction technique nationale)

GRANDS PRIX & ÉPREUVES NATIONALES & INTERNATIONALES hors club de licence	GRANDS PRIX JEUNES U16 & Qualification et pré- qualifications au CFJ dans sa catégorie et hors club de licence			
CATÉGORIE	CATÉGORIE	Sexe	Classement	Subvention
9 et 10	7 à 10	H	1.2.3	70 €
			4.5	50 €
		D	1.2	70 €
8	2 à 6	H	1.2.3	200 €
			4.5.6.7	150 €
		D	1.2	200 €
			3.4	150 €
7	0 et 1	H	1.2.3.4.5	350 €
			6 à 10	200 €
			10-20	100 €
		D	1.2.3	350 €
4 à 10	200 €			
6		H	1.2.3.4.5	400 €
			6 à 10	300 €
			11 à 20	200 €
			21 à 25	100 €
		D	1.2.3	400 €
			4.5.6.	300 €
			7.8.9	200 €
			10.11.12	100 €
5		H	1.2.3.4.5	450 €
			6 à 10	400 €
			11 à 20	300 €
			21 à 30	200 €
		D	1.2.3	450 €
			4.5.6	400 €
			7.8.9	300 €
			10 à 15	200 €
4 et moins		H	1.2.3.4.5	600 €
			6 à 10	450 €
			11 à 20	300 €
			21 à 30	200 €
			31 à 40	100 €
		D	1.2.3	600 €
			4.5.6	450 €
			7.8.9	300 €
			10 à 15	200 €
			16 à 20	100 €
A-B-C-D-E-F-G		H & D	L'aide sera déterminée au cas par cas en fonction de la performance réalisée	

Remboursement des frais uniquement sur présentation des justificatifs originaux des dépenses engagées envoyés dans les 15 jours suivant la date du tournoi



NANTES ERDRE

ST SEBASTIEN

ST GILLES X VIE

SABLE SOLESMES

ANGERS

ST JEAN DE MONTS

LA DOMANGÈRE



ANGERS LA PERRIERE

LAVAL

BOURGENAY

LA BAULE

ST SYLVAIN D'ANJOU

ILE D'OR

NANTES VIGNEUX

CHOLET

LE MANS

GUERANDE

LE MANS SARGE

ANJOU



JOUEURS PROTÉGÉS 2026 LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE

Groupe 1 : Licences Or 2025

- Mael Le Sollic (2013 ; Anjou Golf)
- Nathan Bonenfant (2013 ; Ile d'Or)
- Anatole Fabre (2010 ; Ile d'Or)
- Moira Humbert (2013 ; Ile d'Or)
- Éline Lasierra (2012 ; Laval)
- Léa Giron (2008 ; Ile d'Or- CNP)

Groupe 2 : Centre Régional d'Entraînement suivis individuels

- Charlotte Haroche (2011 ; Nantes Vigneux)
- Florian Mila (2011 ; Ile d'Or)
- Gabin Tosatto (2015 ; Guérande)
- Anne Constance Chabot (2013 ; La Domangère)
- Eloan Maillet (2013 ; La Domangère)

Groupe 3 : Partenaires d'entraînement

- Mathis Heulot (2009 ; Savenay)
- Léonie Fournier-Cornet (2013 ; Baugé)

Groupe 4 : Sélectionnés U12 et U10 2024-2025

- Etienne Hamann (2012 ; Sables d'Olonne)
- Lino Crand (2012 ; Savenay)
- Louis Duval (2013 ; Guérande)
- Bubba Thierry-Terlain (2014 ; Anjou Golf)
- Henri Alban Constance Chabot (2010 ; La Domangère)

Un accord entre les gestionnaires et la ligue est passé pour permettre aux joueuses et joueurs protégés de s'entraîner sur les golfs de la région partenaires (liste publiée sur le site de la ligue) en fonction de leurs propositions et à condition :

- De réserver au préalable et que le parcours soit disponible
- Pas plus de 3 fois par an
- D'avoir un comportement irréprochable

LE PASSEPORT JEUNES



Critères d'attribution du passeport :

- Être membre et licencié de l'école de golf
- Respecter les critères d'âge et d'index ci-dessous

12 ans et moins Index ≤ 53,4	13 – 15 ans Index ≤ 36	16 – 18 ans Index ≤ 15
---	---	---

Charte de la Transition Écologique des Écoles de Golf des Pays de la Loire



ffgolf®

Cette charte formalise l'engagement du golf et de ses acteurs en faveur de la transition écologique. Elle vise à préserver la biodiversité, réduire l'empreinte environnementale et sensibiliser les pratiquants.

- **200€ seront alloués aux clubs signataires et respectant la charte transition écologique sera versée en complément des subventions "EDG" du mérite des Ecoles de Golf de la ligue en fin d'année.**

➔ **Les clubs s'engagent à suivre le processus suivant :**

1. Recevoir la visite de l'ambassadeur ou du référent TE de la Ligue sur 2h et sensibiliser son équipe terrain
2. L'équipe terrain doit réaliser au moins une fois dans l'année une formation auprès des jeunes de l'EDG = 50% de la subvention sera validé suite à l'intervention de cette action
3. Les jeunes de l'EDG devront procéder à la réalisation d'une action validée par la direction du Golf afin de sensibiliser un large public tel que les adultes du club

Pour la Ligue de golf

Le Président
DELAUNAY Frédéric

Pour le golf de :

Le Président
nom/prénom

Le Directeur
nom/prénom

L'Enseignant
nom/prénom

Date et lieu :

Date et lieu :

Charte de la Transition Écologique des Écoles de Golf des Pays de la Loire

Ci dessous quelques informations cible de la transition écologique:

1. Préservation de la biodiversité

- Protection de la faune et de la flore locales.
 - Gestion raisonnée des espaces naturels.
- Création de zones refuges pour la biodiversité.

2. Gestion durable de l'eau

- Optimisation de l'arrosage.
- Utilisation d'eaux alternatives lorsque possible.
 - Suivi et réduction des consommations.

3. Réduction des déchets

- Tri sélectif et recyclage.
- Réduction des plastiques à usage unique.
 - Valorisation des déchets verts.

4. Energie

- Réduction des consommations d'énergie.
- Utilisation d'énergies renouvelables.
- Équipements basse consommation.

5. Sensibilisation et engagement

- Information des licenciés et visiteurs.
 - Formation des équipes.
- Actions pédagogiques et événements écoresponsables.

Règlement Intérieur des stages et compétitions organisés par la Ligue de Golf des Pays de la Loire

Les stages et les compétitions organisés sous l'égide de la Ligue ont pour objectif d'apporter aux participants un complément performant. Ils doivent par conséquent se dérouler dans les meilleures conditions possibles. L'encadrement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité ainsi que la santé physique et morale des participants.

La participation à de tels stages ou compétitions implique l'acceptation préalable et le respect des règles portant sur les 6 points suivants :

1. *Programme* : établi par l'ETR, il prévoit des plages horaires d'entraînement, de compétition, de récupération. Aucune dérogation ne peut être acceptée sans l'accord des organisateurs.

2. *Respect mutuel* : le respect mutuel, qui concerne aussi bien les jeunes, l'encadrement ou le personnel, est le principe fondamental de la vie en collectivité. Le non-respect d'autrui ainsi que tout comportement susceptible de nuire à l'image du golf seront sanctionnés.

3. *Comportement* : le bon déroulement d'un stage ou d'une compétition et leur efficacité impliquent des règles de comportement acceptées par tous, et notamment :

- Le respect des horaires : d'entraînement et de réveil, de repas, de départ, de navettes, de réunion, d'extinction des feux, etc... pour les stages sur plus d'une journée
- Le respect des installations : que ce soient les lieux d'entraînement ou d'hébergement.
- Le respect des consignes données par les organisateurs.

4. *Récupération* : aspect fondamental de la qualité d'un stage ou d'une compétition.

La récupération dépend de plusieurs facteurs : le sommeil, l'hygiène, la diététique.

5. *Portable – Lecteur DVD*

L'utilisation des portables est tolérée de 19h à 20h pour les stages sur plus d'une journée.

A cette heure-là, ils seront remis au directeur du stage et récupérés le lendemain après le petit déjeuner.

La consommation d'alcool, de tabac, de drogue ou de produit dopant quel qu'il soit, est formellement interdite.

**Toute infraction à l'une quelconque de ces règles entraîne :
L'EXCLUSION IMMEDIATE DU STAGE OU DE LA COMPETITION**

Comme ils s'y engagent lors de l'inscription, les parents doivent venir récupérer immédiatement leur enfant exclus.

Toutefois, le joueur exclu pourra être convoqué à nouveau à un stage ou une compétition se déroulant sous l'égide de la Ligue.

En cas de récidive, l'exclusion sera définitive.

Les paiements des stages ou journées d'entraînement devront être réglés avant le début de journée, par chèque, au responsable du stage.

**Le Président de la ligue
Frédéric DELAUNAY**

**Le Conseiller Technique Fédéral
Bertrand Morvillers**

**Le Responsable commission jeunes
Bernard MARTIN**



CONTRAT LIGUE ET JEUNE SPORTIF :

CENTRE REGIONAL D'ENTRAÎNEMENT

SAISON 2025

DU 1/09/2024 AU 31/08/2025

Pour les joueuses et joueurs nés en 2012 et avant.

Entre les soussignés suivants :

La ligue de golf des Pays de la Loire association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 dont le siège est zac de la Bérangerie 10, rue de la Fionie 44240 représentée par son Président Alain VALLET,

D'une part,

M ou Mme parent 1 de domicilié à

Et M ou Mme parent 2 de domicilié à

N° de mobile de l'athlète : N° mobile parent : mail :

D'autre part.

Rappel :

L'objectif du contrat de partenariat signé entre la ligue de golf des Pays de la Loire et chaque athlète sélectionné pour faire partie du Centre Régional d'Entraînement (CRE) est de permettre aux sportifs d'évoluer dans un environnement optimal d'entraînement en complémentarité du travail de structuration sportive des clubs. En aucun cas l'Équipe Technique Régionale ne sera le référent du projet golf de l'enfant mais une aide à son encadrement de club. Le travail de l'ETR sur les athlètes dépendra de l'avancée de la structuration du projet sportif individuel dans le club de l'enfant.

LE MAINTIEN DANS LE CENTRE REGIONAL D'ENTRAÎNEMENT EST CONDITIONNE PAR LA QUALITÉ D'ENTRAÎNEMENT DU JOUEUR, SA MOTIVATION, SON COMPORTEMENT ET SES RÉSULTATS.

1 : Critères d'entrée dans le Centre Régional d'Entraînement :

Le statut d'appartenance au Centre Régional d'Entraînement est conditionné, tous les ans, par son maintien dans les critères sportifs évalués par la Direction Technique Nationale.

L'Équipe Technique Régionale se réserve le droit de faire une demande auprès de la DTN pour obtenir le statut de partenaire d'entraînement pour un élément prometteur, un projet fort en décalage léger avec la courbe de progression, une ou un joueur U12.

Les demandes de partenaires d'entraînement par l'ETR ne sont pas automatiquement acceptées et peuvent être revue en cours de saison (1^{er} Juillet).

Les critères sportifs en fonction des âges :

Filles						
Age	Moy de scores /6mois	Mérite Jeune	Moy de scores /6mois Squad B	Mérite Jeune Squad B	Moy de scores /6mois Squad A	Mérite Jeune Squad A
16	1,78	5	1,71	5	0,76	2
15,5	3,02	19	2,40	7	1,33	3
15	4,44	37	3,12	9	1,91	5
14,5	6,03	60	3,89	15	2,52	6
14	7,78	88	4,72	23	3,16	9
13,5	9,68	119	5,64	36	3,87	15
13	11,73	156	6,65	54	4,65	23
12,5	13,91	197	7,78	77	5,51	36
12	16,21	242	9,03	108	6,47	54
11,5	18,62	292	10,44	146	7,55	77
11	21,13	347	12,00	194	8,77	108
10,5	23,74	406	13,74	250	10,13	146
10	26,43	469	15,68	318	11,66	194
9,5	29,19	537	17,82	397	13,36	251
9	32,02	610	20,19	488	15,25	318

Garçons						
Age	Moy de scores /6mois	Mérite Jeune	Moy de scores /6mois Squad B	Mérite Jeune Squad B	Moy de scores /6mois Squad A	Mérite Jeune Squad A
16	1,55	7	1,49	7	0,28	2
15,5	2,47	25	2,06	11	0,96	6
15	3,64	48	2,74	16	1,62	8
14,5	5,02	77	3,52	23	2,29	11
14	6,59	112	4,38	33	2,97	15
13,5	8,33	153	5,33	49	3,67	23
13	10,20	199	6,35	70	4,40	34
12,5	12,20	251	7,42	98	5,18	50
12	14,28	309	8,54	135	6,00	74
11,5	16,42	372	9,70	180	6,89	105
11	18,60	441	10,89	237	7,86	146
10,5	20,79	516	12,09	305	8,90	198
10	22,97	596	13,30	387	10,04	262
9,5	25,11	682	14,50	482	11,27	340
9	27,18	774	15,69	593	12,62	432

Le présent contrat peut être résilié ou non-reconduit au bout d'une année sur décision de la Direction Technique Nationale et/ou de l'Équipe Technique Régional en cas de non-atteinte des objectifs sportifs.

2 : Droits et devoirs des joueurs du CRE :

Les droits

✓ « Joueurs protégés » :

Un accord entre les gestionnaires et la ligue est passé pour te permettre de t'entraîner sur les golfs de la région partenaires (liste publiée sur le site de la ligue) en fonction de leurs propositions et à condition :

- De réserver au préalable et que le parcours soit disponible
- Pas plus de 3 fois par an
- D'avoir un comportement irréprochable

✓ Les Bourses individuelles d'objectifs

- « Être dans les critères nationaux après parution du ranking de Novembre 2024 » :
 - Moyenne de scores sur 6 mois : 80 euros
 - Mérite jeunes national : 80 euros
 - Moyenne de scores et Mérite jeunes (double critère) : 200 euros
- Équipe de France
 - Sélection en Équipe de France = 150 euros
- Performances en épreuve nationale amateur
 - Cf le tableau de subventions performances

✓ « Bourse performance en championnat de France jeunes » :

Cette bourse est attribuée dans le cas du passage de Cut et des tours en match-play (100€ maximum par tour passé) dans la limite de l'enveloppe globale de 3000€.

DÉFRAIEMENT PERFORMANCES INDIVIDUELLES EN COMPÉTITIONS FÉDÉRALES 2026

Par ordre de priorité en cas de dépassement de l'enveloppe (les décisions seront prises par le comité directeur suite à la clôture du budget 2024)

- Pour les Joueurs contractualisés du Centre Régional d'Entraînement
 - Pour les partenaires d'entraînement du CRE
 - Pour le groupe U12 Régional de février

(Sous réserve d'être licencié dans un club des Pays de la Loire à N+1 et d'honorer les sélections régionales et nationales proposées par l'équipe technique régionale et la direction technique nationale)

GRANDS PRIX & ÉPREUVES NATIONALES & INTERNATIONALES hors club de licence	GRANDS PRIX JEUNES U16 & Qualification et pré- qualifications au CFJ dans sa catégorie et hors club de licence			
CATÉGORIE	CATÉGORIE	Sexe	Classement	Subvention
9 et 10	7 à 10	H	1.2.3	70 €
			4.5	50 €
		D	1.2	70 €
8	2 à 6	H	1.2.3	200 €
			4.5.6.7	150 €
		D	1.2	200 €
			3.4	150 €
7	0 et 1	H	1.2.3.4.5	350 €
			6 à 10	200 €
			10-20	100 €
		D	1.2.3	350 €
			4 à 10	200 €
6		H	1.2.3.4.5	400 €
			6 à 10	300 €
			11 à 20	200 €
			21 à 25	100 €
		D	1.2.3	400 €
			4.5.6.	300 €
			7.8.9	200 €
			10.11.12	100 €
5		H	1.2.3.4.5	450 €
			6 à 10	400 €
			11 à 20	300 €
			21 à 30	200 €
		D	1.2.3	450 €
			4.5.6	400 €
			7.8.9	300 €
			10 à 15	200 €
4 et moins		H	1.2.3.4.5	600 €
			6 à 10	450 €
			11 à 20	300 €
			21 à 30	200 €
		D	31 à 40	100 €
			1.2.3	600 €
			4.5.6	450 €
			7.8.9	300 €
			10 à 15	200 €
			16 à 20	100 €
A-B-C-D-E-F-G		H & D	L'aide sera déterminée au cas par cas en fonction de la performance réalisée	

Remboursement des frais uniquement sur présentation des justificatifs originaux des dépenses engagées
envoyés dans les 15 jours suivant la date du tournoi

3 : Les devoirs des joueurs du CRE

✓ **« Obligations » :**

- Communiquer les résultats par mail ou sms lors de tournois à l'extérieur des Pays de la Loire
- Porter la casquette de la Ligue des Pays de la Loire lors des derniers tours en tournois national

✓ **Comportement :**

- Une tenue correcte est exigée
- J'ai ma casquette à l'endroit.
- J'enlève ma casquette au restaurant, dans les locaux du CENS...
- Code de conduite : RESPECT des personnes, RESPECT des zones.
- Je remets les drapeaux en quittant le putting green.
- Je ramène mon seau de balle.
- Je dis bonjour madame/monsieur à toutes les personnes que je croise.
- Je laisse un endroit propre lorsque que je quitte cet endroit
- Je n'étales pas mes affaires partout lorsque j'arrive sur site mais les arrange de manière propre et ordonnées.
- J'applique l'étiquette du golf.

Le comité directeur de la Ligue se réserve le droit d'exclure l'enfant du Centre Régional d'Entraînement pour raisons disciplinaires.

4 : Licence 2025-2026 :

L'élève s'engage à être licencié, membre AS, d'un club des Pays de la Loire durant toute la saison.

Le changement de licence hors ligue des Pays de la Loire en cours de saison actera la fin de l'appartenance du joueur au Centre régional d'entraînement.

5 : Calendrier provisoire des entraînements de novembre et décembre 2026

Le planning est à titre indicatif et peut-être amené à évoluer

si le nombre de 3 enfants n'est pas atteint :

Novembre			
9	Entraînement	Ile d'Or	CRE
16	Entraînement	Ile d'Or	CRE
21	Prépa Physique	Creps/Visio	CRE
23	Entraînement	Ile d'Or	CRE
	Quadrangulaire		Sélection
25	U10	Le Mans	U10 8 joueurs
	Quadrangulaire		Sélection
26	U10	Le Mans	U10 8 joueurs
28	Prépa Physique	Creps/Visio	CRE
30	Entraînement	Ile d'Or	CRE
Décembre			
5	Prépa Physique	Creps/Visio	CRE
7	Entraînement	Ile d'Or	CRE
12	Prépa Physique	Creps/Visio	CRE
	Rencontre		Sélection
14	/Bretagne	Dinard	CRE 8 joueurs
	Rencontre		Sélection
16	/Bretagne	St Malo	U12 8 joueurs
	Rencontre		Sélection
17	/Bretagne	St Malo	U12 8 joueurs
19	Prépa Physique	Creps/Visio	CRE
21	Entraînement	Ile d'Or	CRE

Dans le cas exceptionnel où les entraîneurs ne seraient pas disponibles car détachés sur une mission obligatoire, un contenu de séance vous sera fourni et un compte rendu devra être adressé par les joueurs aux entraîneurs.

6 : Logistique Ligue sur les tournois :

Sur certains tournois comme les Internationaux U14 de Belgique ou de France, sur certains Grands Prix Majeurs où le champ de joueurs ligériens est suffisant, ou au cas par cas en fonction de la pertinence de l'accompagnement, décidé par la commission jeunes de la Ligue avec l'aval du comité directeur, une logistique comprenant le déplacement en minibus, l'hébergement, les repas, les reconnaissances, l'entraînement des joueurs, peut être proposée.

Dans ce cas, une participation financière de 80 euros par jour de déplacement est demandée aux familles

7 : Coûts du projet :

Coût Prévisionnel Projet CRE		
	Charges	Produits
Défraiements à la performance	10 000	
Frais Encadrement entraînement	8 000	
Frais Encadrement coaching	31 000	2 500
Préparation Physique	12 000	
Utilisation des installations CREPS	3 500	
Utilisation des installations golfs	2 500	
Participation financière des familles		3 500
TOTAL	67 000	6 000

La part salariale des Conseillers Techniques n'est pas comptabilisé dans ce tableau mais représente environ 70 000 euros p CRE

8 : Participation financière demandée :

N'est pas compté dans cette enveloppe :

- La Logistique et inscriptions en tournoi
- Un suivi individuel hors horaires du CRE en préparation physique
- L'hébergement au CREPS
- Les frais de scolarité pour les enfants scolarisés au CENS
- Les transports sur les zones d'entraînement

ANNEXES

1/ Lutte contre le dopage

1. Conformément à la réglementation nationale ou internationale en vigueur relative à la lutte contre le dopage, le sportif s'engage à se soumettre à toute procédure de contrôle antidopage diligentée par toute autorité, inopinée ou non, sous peine de décisions administratives et/ou disciplinaires prononcées par les autorités compétentes.

Les décisions administratives relevant de la compétence de la FFGolf et de sa Direction Technique Nationale ou de la Ligue régionale de golf, pourront consister en *(sans que cette liste ne soit limitative)* :

- La remise en cause des sélections en équipes nationales ;
 - L'exclusion temporaire ou définitive du Centre Régional d'Entraînement
 - La suppression d'aide financière ;
 - Le cas échéant, la perte du statut de sportif de haut niveau ou espoir.
2. Le cas échéant, le sportif satisfait aux obligations de localisation lorsqu'il fait partie du groupe cible.
 3. Le sportif participe à la lutte contre le dopage et aux actions de prévention menées dans ce domaine par toute autorité et s'engage à ne pas utiliser de substances interdites, de procédés ou méthodes interdits ou de posséder ou introduire, en tout lieu, tout produit illicite.
 4. La Ligue régionale de golf rappelle qu'il est de la responsabilité du sportif d'indiquer à son médecin traitant ou au pharmacien qu'il est inscrit sur la liste des Sportifs de Haut Niveau ou Espoir au moment des prescriptions médicales. Le cas échéant, le sportif s'engage à demander une Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques et en informe le Médecin Fédéral National, le Directeur Technique National et son Entraîneur au Centre Régional d'Entraînement
 5. Conformément à la réglementation en vigueur relative aux prélèvements nécessitant une technique invasive, le sportif s'engage à faire compléter et conserver l'autorisation parentale. Une copie de l'autorisation devra être remise au Responsable du Centre Régional d'Entraînement.

2/ Paris sportifs

Il est interdit pour le sportif de :

- Engager, directement ou par personne interposée, des mises sur des paris reposant sur des compétitions de golf et de communiquer à des tiers des informations privilégiées, obtenues à l'occasion de leurs fonctions, et qui sont inconnues du public ;
- Réaliser des prestations de pronostics sportifs sur le golf lorsqu'il est contractuellement lié à un opérateur de paris sportifs titulaire de l'agrément prévu à l'article 21 de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ou lorsque ces prestations sont effectuées dans le cadre de programmes parrainés par un tel opérateur ;
- Détenir une participation au sein d'un opérateur de paris sportifs titulaire de l'agrément prévu au même article 21 qui propose des paris sur la discipline sportive concernée.

Rappel des acteurs des compétitions interdits de paris sportifs en application du décret n° 2017-1834 du 28 décembre 2017 :

1° Les sportifs professionnels, les sportifs de haut niveau et les sportifs exerçant leur activité au sein d'une association sportive, d'une société sportive, de leur centre de formation ou d'une personne morale participant à une compétition sportive servant de support à des paris ;

2° Les personnes participant à l'encadrement sportif, médical et paramédical et exerçant leur activité dans le cadre des compétitions sportives servant de support à des paris ou auprès des acteurs mentionnés au 1° ;

(...)

3/ Assurances

Le sportif est informé que la FFGolf a souscrit pour le compte de ses licenciés un contrat d'assurance les couvrant dans le cadre de leur pratique golfique en :

- **Responsabilité civile ;**
- **Individuelle Accident ;**
- **Assistance / Rapatriement.**

Les seuls sportifs de Haut-Niveau inscrits sur liste ministérielle bénéficient de capitaux doublés en Individuelle Accident (dommages corporels).

Le résumé des garanties d'assurance dont bénéficient le sportif figure en Annexe 7.

En application du Code du Sport, le sportif est informé de la possibilité de souscrire des assurances complémentaires auprès d'AIAC Courtage permettant d'améliorer les garanties de base « accidents corporels » : <https://souscription-option.aiac.fr/subscribe/start-FFG5469GT83>

4/ Droit à l'image

Pour permettre à la FFGolf et à la Ligue des Pays de la Loire de Golf de communiquer sur les performances du sportif et ses activités au sein du Centre Régional d'Entraînement et, le cas échéant, en tant que sportif de Haut Niveau, le sportif et ses représentants légaux autorisent la FFGolf et la Ligue de Golf des Pays de la Loire à exploiter les droits d'utilisation de ses « Attributs de la Personnalité », pendant la durée de la présente convention et les 12 mois suivants, pour le monde entier, exclusivement dans le cadre de la promotion et de la publicité des produits et services de la FFGolf et de la Ligue de golf des Pays de la Loire et toute opération de communication.

Les « Attributs de la Personnalité » du sportif désignent au sens de la présente convention :

- **L'image sous toutes ses formes du sportif ;**
- **La signature du sportif ;**
- **Le nom du sportif ;**
- **La voix du sportif ;**
- **Les résultats sportifs du sportif.**

L'utilisation des Attributs de la Personnalité est autorisée sur tout support, tout format et par tout moyen connu ou à connaître.

Cette autorisation emporte la possibilité pour la FFGolf d'apporter à toute fixation d'un Attribut de la Personnalité et notamment de son image avec toute adjonction, suppression et/ou modification qu'il jugera utile dès lors qu'il n'entraîne aucun préjudice pour le sportif.

L'autorisation d'utilisation des Attributs de la Personnalité est accordée pour une exploitation, dans le cadre de la promotion de la FFGolf et de la Ligue de golf des Pays de la Loire, de ses produits et de ses services, à destination de ses clubs et licenciés, partenaires et médias, sur les supports suivants : Presse, affiches, affichettes, cartes postales, télévision, quel que soit son mode de diffusion (par voie hertzienne, par satellite, par Internet, ...) cinéma, radio, Internet, messages, SMS, MMS et/ou vocaux, PLV, support vidéographique et/ou photographique et/ou multimédia (CD, DVD ...).

5/ Données personnelles

Fondements juridiques du recueil des données personnelles : Loi, contrat et intérêt légitime

Dans le cadre de son appartenance au centre régional d'entraînement, les données recueillies à caractère personnel du sportif font l'objet d'un traitement par la Ligue de golf des Pays de la Loire.

A. Données d'identification

Nom, prénom, adresse, mail ou numéro de mobile (le cas échéant), sexe, date de naissance, index, ligue, comité départemental et club d'appartenance, tailles (vêtements, chaussures, accessoires de golf), documents administratifs (carte d'identité, passeport).

Pour les traitements suivants :

- **Disposer d'informations administratives, sportives, tailles (vêtements, chaussures, matériel de golf) pour l'ensemble des sportifs membres du centre régional d'entraînement ;**
- **Adresser des informations au sportif et à ses représentants légaux.**
- **Le cas échéant, être en conformité avec la réglementation de lutte contre le dopage (localisation, autorisation prélèvements, relations avec l'AFLD).**

Durée de conservation des données : 2 ans à compter de la dernière année au sein du centre régional d'entraînement.

Destinataire des données : Services habilités de la FFGolf, de la Ligue et du Club/Enseignant du joueur, organismes sportifs nationaux ou internationaux (CIO, CNOSF, AEG, IGF, fédérations nationales de golf), organismes nationaux et internationaux de lutte contre le dopage, organismes de voyage et d'hôtelleries, sous-traitants.

B. Données sportives (index, résumé des principaux résultats, Club d'appartenance, Ligue d'appartenance, pensionnaire d'une structure régionale, statistiques renseignées dans Seegolfstats, statistiques et études des performances du sportif)

Pour les traitements suivants : disposer d'un historique sportif et des performances du sportif.

Durée de conservation des données : 2 ans à compter de la dernière intégration au centre régional d'entraînement.

Destinataire des données : Services sportifs de la FFGolf de la Ligue et du Club/Enseignant du joueur, organismes sportifs nationaux ou internationaux (CIO, CNOSF, AEG, IGF, fédérations nationales de golf), médias, sous-traitants.

C. Transferts de données en dehors d'un Etat non-membre de l'Union Européenne

En fonction des lieux de compétitions, le sportif(ve) est informé(e) que certaines des données recueillies peuvent être transférées dans des États non-membres de l'Union Européenne.

D. **Exercice du droit d'accès, modifications ou suppression – formalisation des requêtes auprès de la FFGolf**

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général de protection des données (RGPD) :

- Toute personne ayant communiqué des données personnelles à la ligue de golf des Pays de la Loire ou à la FFGolf peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations s'y opposer en contactant le Délégué à la Protection des Données - dpo@ffgolf.org ou FFGolf – 68, rue Anatole France – 92309 Levallois-Perret ;
- Vous avez également droit de recevoir les données personnelles vous concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible sur ordinateur et le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement ;
- Pour ce faire, la FFGolf a désigné un délégué à la Protection des données de la FFGolf à qui les requêtes doivent être formulées en utilisant l'adresse email suivante : dpo@ffgolf.org ou par voie postale à FFGolf – 68, rue Anatole France - 92309 Levallois-Perret
- Votre demande sera traitée sous 30 jours.

Limites du droit d'opposition :

Certaines informations doivent obligatoirement être recueillies pour la bonne exécution du contrat et satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Par ailleurs, afin d'aider les familles des sportifs à communiquer entre elles (*notamment pour la logistique de certains déplacements*), la Ligue de golf des Pays de la Loire propose que leurs coordonnées leur soient transmises.

Coordonnées mail : oui j'accepte non, je ne souhaite pas

N° de téléphone : oui j'accepte non, je ne souhaite pas

Indiquer le numéro de téléphone et l'email communicables aux familles :

.....

6/ Devoir de réserve

Le sportif et ses représentants légaux conservent, à titre individuel, la liberté de communiquer avec la presse et celle de faire toute déclaration selon sa liberté de conscience, néanmoins ils restent soumis au devoir de réserve et doivent défendre les éléments ci-après en toute circonstance :

- **Respecter les bons usages, la déontologie du sportif de haut niveau, l'image de la FFGolf, de la Ligue de golf des Pays de la Loire et celle du sport pratiqué ;**
- Ne pas tenir de propos diffamants à l'égard d'un autre sportif, des membres de la FFGolf, de la Ligue de golf des Pays de la Loire et de ses partenaires, de tout autre membre d'une instance sportive nationale ou internationale (élu, salarié, conseiller technique, préparateur physique, médecin, kinésithérapeute, organisateur, arbitre, etc.) ;
- Respecter le devoir de réserve en cas de conflit et quelle qu'en soit la nature (*notamment en cas de différend opposant le sportif à un membre de la Ligue de golf des Pays de la Loire, un membre de son encadrement relevant de la Ligue de golf des Pays de la Loire, un autre sportif, etc.*) ;
- Chacune des parties s'engage réciproquement à communiquer de façon toujours valorisante, tant sur les résultats individuels du sportif que des performances du programme fédéral dont il bénéficie, à l'occasion de déclarations à la presse écrite ou audio-visuelle et durant les compétitions, manifestations et événements auxquels il pourrait participer ;
- Chaque partie s'engage donc à ne pas dénigrer ou nuire au nom et à la réputation de l'autre partie, de son encadrement, de ses équipes de salariés ou dirigeants, en toutes circonstances et en conséquence, à s'interdire toute déclaration ou tout comportement susceptible de nuire à la réputation, à l'image, et à la notoriété de l'autre pendant toute la durée de la présente convention.

Le devoir de réserve s'applique tant dans leurs déclarations à l'extérieur que pour ses propres réseaux de communication (réseaux sociaux).

7/ Décisions Administratives – Résiliation de la convention

Indépendamment des sanctions disciplinaires prévues par le règlement disciplinaire de la FFGolf et la réglementation relative à la lutte contre le dopage (relevant de la compétence de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage), le sportif et ses représentants légaux sont informés et ont accepté que le sportif puisse faire l'objet de décisions administratives relevant de la compétence de la Ligue de golf des Pays de la Loire allant de l'avertissement à la résiliation de la convention en cas de violation de cette dernière, de ses annexes ou de toute réglementation en vigueur.

Les décisions seront prises par le comité directeur de la Ligue de golf des Pays de la Loire en fonction de la nature et de la gravité des faits reprochés et peuvent être (*sans que cette liste ne soit limitative*) :

- Un avertissement ;
- La suspension temporaire ou définitive pour le sportif de participer à toute manifestation (entraînements, stages, compétitions, regroupements, etc...) qui seraient organisées ou encadrées par la Ligue de golf des Pays de la Loire ;
- La résiliation du présent contrat et des conséquences pouvant s'y rattacher : exclusion temporaire ou définitive du Centre Régional d'Entraînement, perte du statut de sportif de haut niveau et des avantages liés le cas échéant.

Ces décisions peuvent être indépendantes, cumulatives entre elles ou cumulatives avec des sanctions disciplinaires éventuellement prononcées contre le sportif pour des cas de discipline générale ou de violation des règles antidopage.

Avant de prononcer ce type de décisions, le sportif et ses représentants légaux seront invités à présenter leurs observations écrites ou orales auprès de la Ligue de golf des Pays de la Loire.

8/ Résiliation de la convention

La présente convention sera résiliée ou non renouvelée dans les cas suivants :

- Défaut de règlement à la Ligue de golf des Pays de la Loire des frais de formation ou autre frais engagés par la Ligue pour l'enfant après relances demeurées sans effet ;
- Perte des conditions de classification/qualification du sportif telles que prévues à l'article 1 ;
- Impossibilité de maintenir le sportif au sein du Centre Régional d'Entraînement (cf article 1 : partenaires d'entraînement)
- Fermeture du Centre Régional d'Entraînement par décision de la Ligue de golf des Pays de la Loire ou FFGolf
- Exclusion du sportif du Centre Régional d'Entraînement par ce dernier ;
- Et plus généralement en cas de violation du contrat, de ses annexes ou de toute réglementation en vigueur.

Dans l'hypothèse où le sportif ne serait pas maintenu au sein du Centre Régional d'Entraînement suite à la résiliation du présent contrat, il lui appartiendra avec ses représentants légaux ou tuteur de s'organiser pour la poursuite de son programme sportif à ses frais ainsi que la prise en charge totale de la participation financière annuelle demandée, par la famille concernée.

9/ Divers

Toute modification de l'une quelconque des clauses ou conditions contenues dans la présente convention devra être constatée par écrit signé par les personnes dûment habilitées par chaque partie, et constituera un avenant aux présentes.

Fait à La Chapelle sur Erdre le 06 février 2026

Pour la ligue de golf des Pays de la Loire

Frédéric Delaunay, Président

Pour l'élève

Les parents